

## CAHIER POST-SYNODAL



*Seuls les « Actes » du Synode font foi quant au compte-rendu des débats et délibérations.*

## SOMMAIRE

<i>1. Relevé de décisions</i>	<i>Page</i>	<i>3</i>
<i>2. Texte des décisions</i>		<i>4</i>
<i>3. Message du président du Conseil national</i>		<i>19</i>
<i>4. Message du trésorier du Conseil national</i>		<i>27</i>
<i>5. Aumônerie (éléments)</i>		<i>29</i>



# 1. Relevé des décisions

- D.1 Election du bureau du synode
- D.2 Emploi du temps du Synode (99 voix pour, 1 contre)
- D.3 Modification des règlements (100 voix pour ; 0 contre)
- D.4 Transformation d'un poste temporaire en poste permanent - Théovie (100 voix pour ; 0 contre)
- D.5 Transformation d'un poste temporaire en poste permanent – ACREPU-PACCA (91 voix pour ; 0 contre)
- D.6 Transformation du poste temporaire en poste permanent à temps plein de l'Eglise protestante unie du Marais - Paris-Le Marais II (85 voix pour ; 4 contre)
- D.7 Admission à l'UNAC-EPuDF d'associations culturelles (97 voix pour ; 0 contre)
- D.8 Inscription de l'Eglise protestante allemande de Toulouse comme Eglise associée (87 voix pour ; 0 contre)
- D.9 Mouvement des ministres (92 voix pour ; 0 contre)
- D.10 Election complémentaire au Conseil national de Jean-François NARDIN (98 voix)
- D.11 Vœu CEPE : traduction des documents CEPE en français (94 voix pour ; 0 contre)
- D.12 Défap-Service protestant de mission – Recommandation (85 voix pour, 1 contre)
- D.13 Transfert des missions de l'ANELF à la CPLR (87voix pour ; 3 contre )
- D.14 Approbation des comptes 2014 (93 voix pour ; 0 contre)
- D.15 Affectation du résultat 2014 de l'Union nationale (93 voix pour ; 0 contre)
- D.16 Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes et suppléant (95 voix pour ; 0 contre)
- D.17 Fusion des fonds dédiés « Equipement » et « Presbytères » (91 voix pour ; 0 contre)
- D.18 Affectation d'une partie de la réserve générale au fonds « Equipement » (87 voix pour ; 0 contre)
- D.19 Election complémentaire à la Commission des ministères de Martine AGGERBECK (100 voix)
- D.20 Approbation du budget Titre A 2015 (75 voix pour ; 0 contre)
- D.21 Traitement des ministres pour l'année 2015 (84 voix pour ; 0 contre)
- D.22 Traitement des ministres pour l'année 2016 (88 voix pour ; 0 contre)
- D.23 Contributions des régions au titre A pour l'exercice 2016 (89 voix pour ; 0 contre)
- D.24 Vœu « Pour être Eglise de témoins, ensemble et partout » (69 voix pour, 3 contre)
- D.25 Vœu « Accueil des réfugiés d'Orient » (81 voix pour, 0 contre)
- D.26 Vœu « Instance médiatrice » (55 voix pour, 4 contre)
- D.27 Vœu « Morts en Méditerranée » (76 voix pour, 2 contre)
- D.28 Vœu « A propos de la Cène » (59 voix pour, 6 contre)
- D.29 Vœu « Librairie protestante, 47 rue de Clichy » (61 voix pour, 4 contre)
- D.30 Bénir. Témoins de l'Évangile dans l'accompagnement des personnes et des couples (détail du vote paragraphe par paragraphe dans la décision)
- D.31 Election du Modérateur pour le Synode de 2015 : pasteur Jean-Christophe MULLER (86 voix).

**105 voix délibératives; la majorité est à 53 voix.**

## **2. Textes des décisions**

### **Décision 1 – Election du bureau du Synode**

Le modérateur, Monsieur Philippe SAUTTER, a été élu lors du Synode national d'Avignon en 2014.

Sont élus en qualité de questeurs : Etienne BERTHOMIER, Claudia HEIDEMANN, Catherine PERIN, Rolland GREGOIRE, Laurent MARTY, Roselyne ARNAUD-DESPRES.

Désigné chef-questeur : Rolland GREGOIRE

Sont élus en qualité de secrétaires : Christian BARBERY, Danielle FOUILLOUX, Edith KESSLER-HEITZ, Ayité CREPPY, Michèle MARLIER, Michel CLEMENT.

Sont élus en qualité de vice-modérateurs : pasteur Sophie ZENTZ-AMEDRO (réformée) et M. Jean-François NARDIN (luthérien), 91 voix.

### **Décision 2 – Adoption de l'emploi du temps (99 voix pour, 1 contre)**

Le Synode adopte le projet d'emploi du temps qui lui a été soumis.

### **Décision 3 – Modification des règlements (100 voix pour, 0 contre)**

Le Synode national,  
vu l'article §5 de la Constitution,  
vu le titre XI du Règlement des synodes,  
sur proposition de la Commission du Règlement, décide :

Article 1 – Les paragraphes 9.1, 9.2 et 9.4 du Règlement d'application de l'article 16 de la Constitution sont remplacés par les dispositions qui suivent :

9.1 Chaque membre avec voix délibérative du synode national fait partie avec la même voix de l'un ou l'autre collège confessionnel.

Il en est de même pour un synode régional comportant des délégués avec voix délibérative des deux confessions, sauf en ce qui concerne le président du conseil régional et l'inspecteur ecclésiastique, qui peuvent siéger avec voix consultative dans chacun des deux collèges.

9.2 Les membres avec voix consultative sont inscrits dans l'un des deux collèges confessionnels, sauf s'ils siègent :

- dans le synode d'une région luthérienne et réformée, comme trésorier du conseil régional ou au titre de représentant de l'union nationale ou comme enseignant de l'IPT désigné par le conseil de l'IPT parmi les enseignants inscrits sur le rôle des ministres de l'union,
- au synode national, au titre de l'alinéa b ou de l'alinéa c du §3 de l'article 10 de la Constitution (pour l'inspecteur ecclésiastique ainsi que le président ou le trésorier du conseil d'une région unie) ou au titre des alinéas b à h du § 4 du même article 10,
- au synode d'une région luthérienne et réformée ou au synode national, au titre de la délégation des communautés, œuvres et mouvements (sauf si l'organe délibérant a expressément fait le choix que son représentant participe à l'un des collèges confessionnels).

9.4 Le règlement des synodes détermine le mode de fonctionnement des collèges confessionnels.

Article 2 – La seconde phrase de l'article 12.1 du Règlement des synodes est remplacée par la phrase suivante : «Un exemplaire de la liste, comportant l'indication du collège confessionnel des membres, est remis à chacun. »

Article 3 – Le début de l'article 23.3 du Règlement des synodes est complété par la phrase suivante : « Les membres du synode mentionnés aux points 9.1 et 9.2 du Règlement d'application de l'article 16 peuvent participer, avec voix consultative, aux réunions de l'un ou l'autre collège confessionnel. »

#### **Décision 4 - Transformation d'un poste temporaire en poste permanent - Théovie (100 voix pour, 0 contre)**

Le Synode national,  
vu l'article 24 de la Constitution,  
sur la demande du Conseil national et le rapport de la commission des affaires générales  
décide la transformation du poste temporaire de « Chargé de mission du Conseil national à Théovie » en poste permanent intitulé « Animateur théologique du Service Théovie » attribué à l'Union nationale des associations cultuelles de l'Eglise protestante unie de France (le conseil ecclésial étant le Conseil national).

#### **Décision 5 - Transformation d'un poste temporaire en poste permanent - ACREPU-PACCA (91 voix pour, 0 contre)**

Le Synode national,  
vu l'article 24 de la Constitution,  
vu la demande du synode de la Région Provence-Alpes- Corse-Côte d'Azur,  
sur la proposition du Conseil national et le rapport de la Commission des affaires générales  
décide la transformation du poste temporaire en poste permanent à temps plein de rédacteur en chef du journal *Echanges* de la Région Provence-Alpes- Corse-Côte d'Azur, attribué à l'association cultuelle régionale de l'Eglise protestante unie de la région PACCA, (le conseil ecclésial étant le Conseil régional).

#### **Décision 6 – Transformation d'un poste temporaire en poste permanent – ACEPU-Le Marais (85 voix pour, 4 contre)**

Le Synode national,  
vu l'article 24 de la Constitution,  
vu la demande du synode de la Région parisienne,  
sur la proposition du Conseil national et le rapport de la Commission des affaires générales  
décide la transformation du poste temporaire en poste permanent à temps plein de l'Eglise protestante unie du Marais (Paris-Le Marais II), attribué à l'association cultuelle de l'Eglise protestante unie du Marais.

#### **Décision 7 - Associations cultuelles (97 voix pour, 0 contre)**

Le Synode national,  
vu l'article 2 des statuts de l'Union nationale,  
vu l'article 11 (§2) de la Constitution de l'Eglise protestante unie de France,

1° confirme l'admission à l'Union nationale de :

- l'association cultuelle de l'Eglise réformée de Cannes-Combas (regroupement de l'association cultuelle de Cannes et de l'association cultuelle de Combas – Région CLR) ;
- l'association cultuelle régionale de l'Eglise protestante unie de la région Est-Montbéliard ;
- l'association cultuelle de l'Eglise protestante unie de Salies et Sauveterre de Béarn (regroupement des associations cultuelles de Salies et de Sauveterre de Béarn– Région Sud-Ouest) ;
- l'association cultuelle de l'Eglise protestante unie des deux confluent (regroupement des associations cultuelles de Meauzac et de Barry d'Islemade – Région Sud-Ouest).

qui ont adopté des nouveaux statuts comportant un changement de dénomination ;

2° prononce l'admission à l'Union nationale de :

- l'association cultuelle de l'Eglise protestante unie d'Etoile sur Rhône (Région CAR),
- l'association cultuelle de l'Eglise protestante unie du pays d'Aubagne et de l'Etoile (Région PACCA).

#### **Décision 8 - Eglise associée (87 voix pour, 0 contre)**

Le Synode national,  
vu l'article 14 de la Constitution,  
vu les relations de longue date avec la communauté protestante allemande de Toulouse,  
vu les statuts de l'association cultuelle Deutsche Evangelische Gemeinde Toulouse,

vu le courrier en date du 1<sup>er</sup> février 2015 de la présidente de cette association culturelle déclarant reconnaître sans exception les principes constitutifs de l'Eglise protestante unie de France,  
vu les avis favorables de l'Eglise réformée de Toulouse, du Conseil régional de la Région Sud-Ouest, et du Conseil national  
décide l'inscription comme Eglise associée de l'Eglise protestante allemande de Toulouse (Deutsche Evangelische Gemeinde Toulouse).

## Décision 9 - Récapitulatif du mouvement des ministres (92 voix pour, 0 contre)

Le Synode national de l'Eglise protestante unie de France, réuni à Sète 14 au 17 mai 2015, approuve le récapitulatif du Mouvement des ministres EPUDF du 30 mars 2014 au 22 mars 2015.

### Récapitulatif du mouvement des ministres du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 23 mars 2015

#### A – ROLE

#### I. INSCRIPTION

##### - 1<sup>ère</sup> inscription

Article 23 § 2 – 1°

BLANCHETON Jean-François ( <i>pasteur</i> )	29.06.2014
CADOUX Richard ( <i>pasteur</i> )	22.06.2014
COFFINET Isabelle ( <i>pasteur</i> )	21.09.2014
HEIMERDINGER Anne ( <i>informateur régional</i> )	16.11.2014
MAILLARD Emmanuel ( <i>pasteur</i> )	12.10.2014
PULAI Edina ( <i>pasteur</i> )	15.06.2014
ROUANET Emmanuel ( <i>pasteur</i> )	27.07.2014
SKUBAL Petr ( <i>pasteur</i> )	13.12.2014
THOMAS Corinna ( <i>aumônier des hôpitaux</i> )	15.06.2014
VIDAL Marc-Henri ( <i>pasteur</i> )	18.05.2014

Article 23 § 2 – 2°

BERNAT Chrystel ( <i>enseignant IPT</i> )	01.06.2014
NICOLET-ANDERSON Valérie ( <i>enseignant IPT</i> )	01.06.2014
VAN DEN KERCHOVE Anna ( <i>enseignant IPT</i> )	06.10.2014

##### - Ajout d'un nouveau ministère

Article 23 § 2 – 3°

BERGERON Franck ( <i>aumônier des hôpitaux</i> )	07.12.2014
GENTY Frédéric ( <i>informateur régional</i> )	15.02.2015
MARTY Laurent ( <i>formateur catéchèse</i> )	15.02.2015
NUNEZ Jean-Paul ( <i>pasteur</i> )	15.02.2015

##### - Mis à disposition

RA § 2 de l'art. 23°

BONNET Christian ( <b>Mis à disposition d'Olivet</b> )	01.04.2014
GILLET Claude ( <b>Mise à disposition de la Mission populaire</b> )	16.08.2014
VERGNIOL Bertrand ( <b>Mis à disposition du Defap</b> )	01.07.2014

##### - Reprise de ministère

Article 23 § 5

#### II. MAINTIEN

##### *I. Envoyés*

ANZALA Jean-Pierre ( <b>Defap- Antilles</b> )	du 01.07.2014 au 30.06.2016
BONINI Jacques-André ( <b>Aumônerie aux armées</b> )	du 01.07.2014 au 30.06.2017

BOUSQUET Isabelle ( <b>Fondation John Bost</b> )	du 01.07.2014 au 30.06.2017
CALLA Dominique ( <b>Defap-Guyane</b> ) venant d' Aumônerie aux armées	du 01.07.2014 au 30.06.2017
COTTIN Bettina ( <b>UEPAL</b> )	du 01.07.2014 au 30.06.2017
LELIEVRE-MARTIN Anne ( <b>EER du canton de Vaud- Suisse</b> )	du 01.07.2014 au 30.06.2017
MAGNE de la CROIX Pierre ( <b>UEPAL</b> )	du 01.07.2014 au 30.06.2017
MARTIN Hervé ( <b>EER du canton de Vaud- Suisse</b> )	du 01.07.2014 au 30.06.2017
MERLINI Richard ( <b>Aumônerie aux armées</b> )	du 01.07.2014 au 30.06.2017
NOBLESSE-ROCHER Annie ( <b>Faculté théologie à Strasbourg</b> )	du 01.07.2014 au 30.06.2017
RAKOTOVAO Mary ( <b>Société norvégienne de mission</b> )	du 01.07.2014 au 30.06.2017
RAKOTOVAO Rapy ( <b>Société norvégienne de mission</b> )	du 01.07.2014 au 30.06.2017
SAUTTER Robin ( <b>Eglise protestante en Rhénanie</b> ) venant de Hors Cadre	du 01.08.2014 au 30.06.2017
SCHLICK Mickaël ( <b>Defap-Djibouti</b> )	du 01.07.2014 au 30.06.2017
VAN DE KERK Arina ( <b>CASP</b> )	du 01.07.2014 au 30.06.2017
VERSEILS Philippe ( <b>Diaconat EPU de Nîmes</b> )	du 01.07.2014 au 30.06.2017

## 2. *Congé*

BEAUCHAMP Jean-Charles ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
BULANGALIRE Majagira ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
CAUSSE Jean-Daniel ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
CAUX Bernard ( <i>congé pour invalidité</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
DENIS Christophe ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
FACCHIN David ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
FAUCHE Marie-Claude ( <i>congé pour invalidité</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
FROSSARD Béatrice ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
GILLET Claude ( <i>convenances personnelles</i> )	du 15.05.2014 au 15.08.2014
GIRARDEY Hugues ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.02.2015 au 30.06.2015
MAGNIN Michel ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
MASSOT Ariane ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.02.2015 au 30.06.2015
MASSLER Frank ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
MIZZI Michel ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
MOUYON Emmanuelle ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
MULLER Régina ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
PRIETO Christine ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
REUTER Iris ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
ROEHRICH Georgia ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
ROHMER Céline ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
SCHNITZLER Edgard ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
STENGEL-BLAIND Eliane ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
STRICKER Nicola ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
VION Etienne ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015
TAUBMANN Florence ( <i>convenances personnelles</i> )	du 01.07.2014 au 30.06.2015

## III. DEPART

CORE Delphine	01.10.2014
DELANNOY Françoise	01.07.2014
KALTENMARK Frédéric	01.10.2014
CALDIER Michel (retraité)	07.02.2015

## IV. DECES EN ACTIVITE

RAZAFIMAHEFA Edmond	19.12.2014
---------------------	------------

## B – MOUVEMENT

### III. NOMINATIONS

#### A – Titulaires

BLANCHETON Jean-François à <b>Sens &amp; Environs (RP)</b> titularisation sur place	01.07.2014
BLANZAT Pierre à <b>Lyon Rive Gauche (Lyon- Guillotière) (CAR)</b> venant de congé	01.07.2014
BLOCK Michel à <b>Brest et Nord Finistère (Ouest)</b> venant d'Iles de Saintonge I (Ouest)	01.07.2014

BOULET Gwenaël à <b>Dijon/Côte d'or ((Est-Montbéliard))</b> venant de Sochaux (Est-Montbéliard)	01.07.2014
CADOUX Richard à <b>Vernoux-Chalencon (CAR)</b> titularisation sur place	01.07.2014
SCHAEFER Marc à <b>Secrétaire nat. à l'animation des réseaux jeunesse</b> (Maintien sur place)	01.01.2015
COFFINET Isabelle à <b>Cergy-Pontoise (RP)</b> titularisation sur place	01.07.2014
FAISANDIER Anne à <b>Marseille – Grignan I (PACCA)</b> venant de Lyon (CAR)	01.01.2014
GANTZ Hervé à <b>Grenoble II (CAR)</b> venant de Toulon (PACCA)	01.07.2014
GARDELLE Jean-Pierre à <b>Nîmes II (CLR)</b> venant de Sommières Vaunage I (CLR)	01.07.2014
GROSSEIN Pierre à <b>St. Sauveur-St. Michel-La Pervenche (CAR)</b> venant de la prés.CR (CAR)	01.07.2014
HEIMERDINGER Anne à <b>Informateur régional (CLR)</b> titularisation sur place	01.07.2014
HOLARD BEAU Béatrice à <b>Paris Saint-Esprit (RP)</b> venant de Paris Plaisance (RP)	01.07.2014
INGELAERE Benoit à <b>Béziers (CLR)</b> venant de l'Uzège (CLR)	01.07.2014
MACHABERT Gérald à <b>Informateur régional (CAR)</b> venant de informat. rég. (Est-Montbéliard)	01.07.2014
MAILLARD Emmanuel à <b>Beaucourt (Est-Montbéliard)</b> titularisation sur place	01.07.2014
MARTY Laurent à <b>Ariège II (SO) mi-temps</b> venant de Mont de Marsan (SO)	01.01.2014
MERCURIO Stefano à <b>Est-Var (PACCA)</b> venant de Gardon et Vidourle II (CLR)	01.07.2014
MOUBITANG Anderson à <b>Martigues (PACCA)</b> venant de Béziers (CLR)	01.07.2014
OH Daniel à <b>Pays de Gex (CAR)</b> venant du Creusot (CAR)	01.07.2014
PULAI Edina à <b>Saintes-Sud Saintonge (Ouest)</b> titularisation sur place	01.07.2014
RAJAKOBA Herizo à <b>Toulouse I (SO)</b> venant d'Albret Armagnac (SO)	01.07.2014
RAOUL-DUVAL Olivier à <b>Témoignage- Formation (PACCA)</b> venant de Lyon (CAR)	01.07.2014
ROLIN Patrice à <b>Auditoire (RP)</b> venant de Bibliste régional (RP)	01.07.2014
ROUANET Emmanuel à <b>Havre II (NN)</b> titularisation sur place	01.07.2014
RUSEN WEINHOLD Ulrich à <b>Houilles (RP)</b> venant de Nice hôpitaux (PACCA)	01.07.2014
SCHAECHTELIN Pierre-André à <b>Montélimar (CAR)</b> venant de Saint-Quentin-en-Yvelines (RP)	01.07.2014
SEBAS Marie-Emilie à <b>Sarcelles (RP) mi-temps</b> venant de Château Thierry	01.07.2014
SEITZ Lilian à <b>Costières-Vidourles III (CLR)</b> venant de Marseille-Provence	01.07.2014
SINGER Iris à <b>Sommiérois-Vaunage I (CLR)</b> venant de Valence-aumônerie (CAR)	01.07.2014
SKUBAL Petr à <b>Landouzy-Parfondeval (NN)</b> titularisation sur place	01.07.2014
TARTAR-FOUCHIER Laurence à <b>Bas- Eyrieux (La Voulte) (CAR)</b> venant de congé	01.07.2014
THOMAS Corinna à <b>Aumônerie des hôpitaux (CLR)</b> titularisation sur place	01.07.2014
VIDAL Marc Henri à <b>Enghien (RP)</b> titularisation sur place	01.07.2014
WEINHOLD Christina à <b>Marly- Le- Roi (RP)</b> venant de Nice St. Esprit (PACCA)	01.07.2014
WIBLE Simon à <b>Rueil- Nanterre (RP)</b> venant de Paris Pentemont-Luxembourg (RP)	01.07.2014

### ***B - Intérimaires***

#### **a) Ministres sur un poste temporaire ou occupant temporairement un poste permanent**

BADET Christian à <b>Pays d'Aix-en-Provence (PACCA)</b>	du 01.07.2014 au 30.06.2015
FISCHER Henri à <b>Chargé de mission du CN - Olivetan (UN)</b>	du 01.04.2014 au 30.06.2014
FRESSE Sébastien à <b>Mis à disposition à AFEPUDF</b> venant de Hors cadre	du 01.01.2015 au 30.06.2015
GAUDEMARD Yves à <b>Itinérance-Accompagnement – Evangélisation (CLR)</b>	du 01.07.2014 au 30.06.2015
GUIBAL Pierre-Emmanuel à <b>Itinérance-Accompagnement–Evangél. (CLR)</b>	du 01.07.2014 au 30.06.2015
LUSETTI Florence à <b>Bar le Duc (Est)</b>	du 01.07.2014 au 30.06.2015
MENTZEL Thomas à <b>Cavaillon et Lourmarin (PACCA)</b>	du 01.07.2014 au 30.06.2016
MOUBITANG Anderson à <b>Martigues (PACCA)</b>	du 01.07.2014 au 30.06.2016
NOYER Yves à <b>Pour développement de l'Eglise (NN)</b>	du 01.07.2014 au 01.07.2016
SCHAECHL Katharina à <b>Chargé de mission du CN (UN)</b>	du 01.07.2014 au 30.06.2015
THOMAS Yvon à <b>Roubaix-Tourcoing (NN)</b> 1/4 temps, venant de congé	du 01.09.2014 au 30.06.2015

#### **b) Venant d'une autre Eglise de la Réforme**

BIYONG Philippe à <b>Romans (CAR)</b> maintien sur place	du 01.07.2014 au 30.06.2015
KPOTI Samuel à <b>Mont Vaudois (Est-Montbéliard)</b> maintien sur place	du 01.07.2014 au 30.06.2015

#### **c) Reprises de ministère**

#### **d) Changement de ministère : période d'adaptation**

GENTY Frédéric à <b>Informateur régional (RP)</b> maintien sur place	du 01.07.2014 au 30.06.2015
GUEROULT Marianne à <b>Aumônerie des hôpitaux (IP)</b> venant de la FPF	du 01.07.2014 au 30.06.2016



HERVE Isabelle à <b>Animation jeunesse (RP)</b> venant de Montrouge	du 01.07.2014 au 30.06.2016
MARTY Laurent à <b>Formateur en catéchèse(SO) mi-temps</b>	du 01.07.2014 au 30.06.2015
NUNEZ Jean-Paul à <b>Centre Hérault (CLR)</b> maintien sur place	du 01.07.2014 au 30.06.2015
PRAT Ingrid à <b>Animateur Régional Jeunesse (CLR)</b> venant de Vallée Cévenole II	du 01.07.2014 au 30.06.2016
SEBAS Marie-Emilie à <b>Aumônerie des aéroports (mis à disposition FPF)</b> mi-temps venant de Château Thierry (RP)	du 01.07.2014 au 30.06.2016

e) **Retraités intérimaires**

*C – Nomination du Secrétaire Général*

RA de l'art. 25

FISCHER Henri ( <i>Hors cadre</i> ) venant de Chargé de Mission du CN à Olivétan	du 01.07.2014 au 30.09.2014
FRESSE Sébastien ( <i>Hors cadre</i> ) venant de Cambrai (NN)	du 01.09.2014 au 31.12.2014
GIRARDEY Hugues ( <i>Hors cadre</i> ) venant de Grenoble (CAR)	du 01.10.2014 au 31.01.2015
GUEROULT Marianne ( <i>Hors cadre mi-temps</i> ) venant de FPF	du 01.07.2014 au 30.09.2014
JOLY Alain ( <i>Hors cadre</i> ) venant des Billettes (ILP)	du 01.02.2015 au 31.05.2015
SAUTTER Robin ( <i>Hors cadre</i> ) venant de Artois (NN)	du 01.07.2014 au 31.07.2014

*D – Nomination par élection*

HONEGGER Franck, président du Conseil régional (CAR)	01.07.2014
--	------------

**IV. ENSEIGNANTS IPT**

ABEL Olivier à <b>Théologie systématique, éthique et philosophie</b> (Montpellier)	01.07.2014
ANTIER Guilhen à <b>Théologie systématique, dogmatique</b> (Montpellier)	01.07.2014
BOSS Marc à <b>Philosophie et éthique</b> (Paris)	01.07.2014
SINGER Christophe à <b>Théologie pratique</b> (Montpellier)	01.07.2014
VAN DEN KERCHOVE Anna à <b>Histoire du christianisme ancien et patristique</b> (Paris)	01.07.2014
VIDAL Gilles à <b>Histoire du christianisme contemporain</b> (renouveau-Montpellier)	01.07.2014

**V. MINISTRES ASSOCIES**

LEPPER Anne à <b>Informateur régional (Est-Montbéliard)</b> venant de l'UEPAL	du 01.07.2014 au 30.06.2015
---	-----------------------------

**VI. RETRAITES**

AKLI Corinne	28.02.2015
BEGOUIN Hélène	30.06.2014
CROISSANT Bernard	30.06.2014
DE TONNAC Christian	31.12.2014
FISCHER Henri	30.09.2014
JOUBE Evelyne	31.12.2014
PERES Jacques-Noël	30.06.2014
RAKOTO Emmanuel	30.06.2014
MISSEMER Hervé	30.06.2014
PIERRON Isabelle	30.09.2014

**VII. REPORT de la RETRAITE** (Pour information - date annoncée par le ministre)

RA de l'art. 29§ I

NOYER Yves	30.06.2018
HUBAC Vincens	30.06.2021

**Décision 10 – Election complémentaire au Conseil national (98 voix)**

Monsieur Jean-François NARDIN est élu membre du Conseil national, en remplacement de Mmes Christiane LAURENT, démissionnaire, et Sylvaine WARTELLE, suppléante empêchée.

### **Décision 11 – Vœu CEPE (94 voix pour ; 0 contre)**

Le Synode national,  
vu le rapport du service des relations internationales,  
vu l'article 63 du règlement des synodes,  
considérant que la concorde de Leuenberg est à la base de notre vie d'Eglise,  
demande que les documents de la CEPE soient rendus disponibles en français.

### **Décision 12 – Défap-Service protestant de mission (85 voix pour, 1 contre)**

Le Synode national,  
vu le document de travail 2015-2018 présenté par le Défap,  
recommande au Conseil du Défap :

- de préciser les objectifs contenus dans ce document en les reformulant de façon à ce qu'ils soient évaluables et de les chiffrer,
- de hiérarchiser les propositions pour établir des priorités claires,
- de différencier ce qui relève des activités menées et des liens entretenus avec les Eglise fondatrices de celles menées et ceux entretenus avec ou pour le compte d'autres Eglises protestantes françaises et d'associations partenaires,
- de faire explicitement référence à l'œcuménisme,
- d'ajouter au document la procédure et le calendrier envisagés pour l'évaluation de ce programme de travail à partir de 2017,
- de prendre en compte les remarques générales et les remarques au fil du texte ci-jointes en annexe.

Le Synode national remercie les délégués de l'EPUDF au Conseil du Défap et à l'assemblée générale pour leur implication dans l'élaboration de ce texte.

Il renouvelle sa confiance au service protestant de mission-Défap et lui adresse ses encouragements.

### **Décision 13 – ANELF (Collège luthérien : 16 pour, 3 contre ; Synode en plénière : 87 pour ; 3 contre)**

Le Synode national,  
vu l'adoption, lors du Synode général des 24 et 25 mai 2008 de l' « Accord entre l'Eglise protestante de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (EPCAAL), l'Eglise évangélique luthérienne de France (EELF) et l'Eglise protestante malgache en France (FPMA) » en date d'octobre 2007,  
vu l'initiative prise par le Consistoire supérieur de l'EPCAAL le 18 octobre 2014,  
vu l'avis conforme des deux inspecteurs ecclésiastiques de l'EPUDF signifié le 9 décembre 2014,  
vu le rapport,  
vu l'approbation donnée par le collège luthérien du Synode national ce 15 mai 2015,  
approuve le transfert des missions au service du rayonnement du luthéranisme portées jusqu'ici par l'Alliance nationale des Eglises luthériennes de France (ANELF) à la Communion protestante luthéro-réformée (CPLR).

### **Décision 14 – Approbation des comptes annuels (compte de résultat 2014 et bilan au 31 Décembre 2014) et des actes de gestion financière et d'administration des biens (93 voix pour, 0 contre)**

Le Synode national,  
ayant pris connaissance du compte de résultat 2014 et du bilan au 31 Décembre 2014 de l'Union nationale des associations culturelles de l'Eglise protestante unie de France, ainsi que du rapport du commissaire aux comptes,

- approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 tels qu'ils lui sont soumis, soit un total de bilan à 73 384 468€, et présentant un excédent pour un montant de 2 047 387 €
- délègue au synode de chaque région le soin :
  - 1 - de rendre compte des titres B, C, D et E de sa circonscription,
  - 2 - d'affecter le résultat de la région tel qu'il ressort de l'arrêté des comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- approuve les actes de gestion financière et d'administration légale des biens au cours de l'exercice écoulé.

## **Décision 15 – Affectation du résultat 2014 de l'Union nationale : Titre A, fonds spécifiques et produits financiers (93 voix pour, 0 contre)**

Le Synode national,  
ayant pris connaissance du rapport de gestion financière du Conseil national ainsi que des comptes de l'Union nationale pour l'exercice 2014 (Titre A et fonds spécifiques),  
approuve :

1. l'affectation du résultat du Titre A à la réserve générale pour un montant de:	161 779.47 €
2. l'affectation des résultats aux Fonds spécifiques tels qu'ils lui sont soumis:	
• Fonds d'équipement	304 620.56 €
• Fonds allocations	260 000,00 €
• Fonds entraide	479.57 €
• Fonds assurance	- 3 190.46 €
• Fonds protestantisme et images	- 8 370.33 €
• Fonds IPT	0 €
• Fonds presbytères	35 705.75 €
• Fonds projets	49 305.01 €
• Fonds Témoignage et développement	0 €
3. l'affectation des produits financiers pour un montant de 1 334 027 €:	
- au fonds équipement pour un montant de	999 407 €
- au fonds Témoignage et Développement, pour un montant de	200 000 €
- à la réserve générale pour un montant de	134 620 €

## **Décision 16 – Renouvellement des mandats des commissaire aux comptes et suppléant (95 voix pour, 0 contre)**

Le Synode national renouvelle pour six ans le mandat de la Société fiduciaire du Centre (SFIC), société inscrite sur la liste des commissaires aux comptes de la compagnie régionale de Paris, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, soit jusqu'à l'issue du Synode national appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le Synode national renouvelle pour six ans le mandat de Monsieur Christian FEVRE, inscrit sur la liste des commissaires aux comptes de la compagnie régionale de Paris, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, soit jusqu'à l'issue du Synode national appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

## **Décision 17 – Fusion des fonds « Equipement » et « Presbytères » (91 voix pour, 0 contre)**

Le Synode national,  
ayant pris connaissance des comptes 2014 de chacun des fonds dédiés « Equipement » d'une part et « Presbytères » d'autre part,  
décide de fusionner ces deux fonds en un fonds unique sous le libellé « Fonds immobilier ».

## **Décision 18 – Affectation d'une partie de la réserve générale aux fonds « Equipement » (87 voix pour, 0 contre)**

Le Synode national,  
ayant pris connaissance des comptes 2014 de chacun des fonds dédiés « Equipement » d'une part et « Presbytères »,  
considérant les conditions dans lesquelles la fusion des fonds « Equipement » et « presbytères » sera réalisée  
décide de prélever sur la réserve générale la somme de 1 000 000 € et de l'affecter en réserve spéciale du nouveau « Fonds immobilier »

### **Décision 19 – Election complémentaire à la Commission des ministères (100 voix)**

Madame Martine AGGERBECK est élue membre de la Commission des ministères, en remplacement d'Anne-Laure BANDELIER, démissionnaire.

### **Décision 20 – Approbation du budget 2015 (75 voix pour, 0 contre)**

Le Synode national,  
vu le rapport de gestion financière du Conseil national,  
approuve le budget du Titre A pour l'année 2015, arrêté à 6 128 072 € en recettes et dépenses.

### **Décision 21 – Traitement des ministres pour l'année 2015 (84 voix pour, 0 contre)**

Le Synode national,  
vu l'article 27 du Règlement d'application de la Constitution,  
vu le rapport de gestion financière du Conseil national,  
approuve les décisions prises par le Conseil national relatives aux traitements des ministres, à savoir :

- a) le traitement brut mensuel de base est porté à 1 177,46 € au 1er janvier 2015,
- b) le taux de base du supplément pour enfant à charge est maintenu à 47,22 € par enfant et par mois, celui à taux majoré à 91,06 €
- c) le montant maximum de l'indemnité de résidence est porté à 1 360 €;
- d) le montant du crédit documentaire est maintenu à 274,41 €

### **Décision 22 – Traitement des ministres pour l'année 2016 (88 voix pour, 0 contre)**

Le Synode national, sur proposition du Conseil national,

- fixe à 0,5% le taux maximal d'augmentation du traitement brut mensuel de base de l'année 2016 par rapport à celui de l'année 2015,
- délègue au Conseil national la possibilité d'ajuster ce taux d'augmentation du traitement brut mensuel de base (TBMB) entre 0% et 0,5% et la date d'application de cette augmentation au cours de 2016, en une ou plusieurs fois, en fonction de l'inflation effectivement constatée.

### **Décision 23 – Contributions des régions au titre A pour 2016 (89 voix pour, 0 contre)**

Le Synode national, sur proposition du Conseil national,  
fixe les contributions des régions au Titre A 2016 comme suit:

Régions	2016
Centre-Alpes-Rhône	1 180 000 €
Cévennes-Languedoc-Roussillon	800 000 €
Est-Montbéliard	225 000 €
Inspection luthérienne de Paris	90 500 €
Nord-Normandie	230 000 €
Ouest	525 000 €
Provence- Alpes-Corse-Côte d'Azur	514 600 €
Région parisienne	1 687 000 €
Sud-Ouest	710 000 €
<b>Total</b>	<b>5 962 100 €</b>

**Décision 24 – Vœu « Pour être Eglise de témoins, ensemble et partout » (69 voix pour, 3 contre)**

Depuis les articles organiques de 1802, la logique qui préside à l'implantation de nos Eglises locales est celle d'une desserte démographique et territoriale. Cette logique voudrait que bon nombre d'associations culturelles disposant encore de pasteurs dans des zones rurales disparaissent au profit de la création de nouvelles paroisses dans les zones urbaines qui en auraient besoin. Elle est celle que nous voyons à l'œuvre au niveau des services publics, des entreprises ou des administrations. Si elle est nécessaire, cette logique ne peut être la seule.

En effet, avons-nous le droit d'abandonner des pans entiers de territoires à la désespérance ? N'avons-nous pas à être Eglise de témoins, dans nos déserts comme dans nos cités ?

Notre société, notre géographie ecclésiale ont changé ainsi que les moyens mis à notre disposition pour être en communauté grâce aux nouvelles technologies et à la possibilité de se constituer en réseaux. Nous saurons d'autant plus faire preuve de créativité que nous y réfléchirons ensemble. Nous serons d'autant plus ensemble, responsables et solidaires, que nous offrirons à toutes les Eglises locales la possibilité d'y réfléchir, d'échanger avec les autres et de se rapprocher.

C'est pourquoi le Synode national demande au Conseil national et aux Synodes régionaux que le mode d'organisation, de répartition démographique et territoriale des associations culturelles, des Régions fasse prochainement l'objet d'un sujet synodal partageant, inventant de nouveaux modes de vivre l'Eglise localement, et pas seulement en associations culturelles, en lien avec notre ecclésiologie.

**Décision 25 – Vœu « Accueil des réfugiés d'Orient » (81 voix pour, 0 contre)**

Suite à l'appel de la FPF pour l'accueil des réfugiés d'Orient, le Synode national demande au Conseil national de poursuivre son engagement en exhortant les Eglises locales et les Œuvres à amplifier l'accueil à l'égard de ces réfugiés et à manifester ainsi sa volonté d'exercer l'hospitalité comme marque véritable de l'Eglise dans la communion, la fraternité, le témoignage avec ces populations, et à être ensemble - Eglises locales et Œuvres - mutuellement « signe et enseigne » au nom de Jésus-Christ.

**Décision 26 – Vœu « Instance médiatrice » (55 voix pour, 4 contre)**

Constatant que malgré les dispositions prévues dans la Constitution de l'EPUDF à propos des différends (paragraphe 1 de l'article 28), des situations douloureuses persistent,

Le Synode national demande au Conseil national de produire un document qui permette une saisie facile de ces dispositifs et fasse la promotion des méthodes de conciliation.

**Décision 27 – Vœu « Morts en Méditerranée » (76 voix pour, 2 contre)**

Le Synode national demande au Conseil national de transmettre le courrier suivant :

- à toutes les paroisses de l'EPUDF, afin que les fidèles, en groupe ou individuellement s'en saisissent et l'envoient au Président de la République ;
- à la Fédération Protestante de France afin que cette dernière le transmette à ses membres aux mêmes fins, ainsi que :
  - o à la Conférence des Evêques de France,
  - o au Consistoire Central des Communautés Juives de France,
  - o au Conseil Français du Culte Musulman,
  - o au Conseil Episcopal de l'Eglise Orthodoxe de France,
  - o et à toute organisation ou association philosophique partageant les mêmes valeurs de fraternité, de compassion...

« Monsieur le Président de la République.

*Le bénéfice net pour 1 000 personnes transportées vers les côtes européennes dans un cargo poubelle est de 4,8 millions d'euros. 57 millions de personnes ont fui leur lieu de résidence en 2014.*

*Le bénéfice potentiel de ces trafics est donc de 273,6 Milliards d'euros.*

*Les flux migratoires de l'Afrique et du Moyen Orient vers l'Europe ne sont plus une urgence, c'est un phénomène structurel. La réponse humanitaire n'est pas à la hauteur par choix politique et à cause de la croissance des flux. La réponse sécuritaire (fermer les frontières) est matériellement impossible.*

*Il faut sans aucun doute s'attaquer aux trafiquants qui ne voient là qu'une occasion de s'enrichir. Il faut travailler à stabiliser les pays d'origine de ces migrations ainsi que les pays de transit où les trafiquants prospèrent impunément. L'Europe démontre son incapacité face à ces questions alors qu'il convient de la doter d'une politique commune d'immigration. En ne le faisant pas, elle finance de facto les organisations criminelles qui profitent de ces mouvements de population.*

*20 000 personnes sont mortes depuis 20 ans aux frontières européennes. 2 000 personnes – des enfants, des femmes et hommes – ont déjà disparu en mer depuis le début de l'année ! Le 23 avril 2015, au sommet extraordinaire de l'Union européenne, les chefs d'Etat ont fait le choix de renforcer leur arsenal sécuritaire alors qu'il s'agit de la vie de milliers de personnes. Ce n'est pas conforme aux valeurs fondatrices de l'Union Européenne ! Ce n'est pas conforme à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.*

*Je (nous) vous demande (demandons) de :*

- *Mettre en œuvre sans délai une véritable opération de sauvetage en mer, dotée de moyens à la hauteur des besoins et portée par l'ensemble des Etats membres, à même de prévenir les naufrages et de secourir efficacement toute personne en détresse ;*
- *Mettre en place un mécanisme d'accueil et d'intégration des personnes migrantes et réfugiées sur la base de la solidarité entre Etats membres en activant en particulier le dispositif prévu par la directive européenne du 20 juillet 2001 relative à la protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées ;*
- *Ouvrir des voies d'accès au territoire européen pour les personnes migrantes et réfugiées dans le respect du droit international et du droit européen ;*
- *Rappeler sans cesse la responsabilité directe ou indirecte des pays d'origine et de transit dont l'action conduit la population à cette aventure inhumaine de l'immigration sauvage ;*
- *Bannir toute coopération avec des Etats tiers d'origine et de transit tant qu'ils ne respecteront pas les libertés et les droits fondamentaux.*

*Des opérations de sauvetage, de veille et d'alerte, sont actuellement mises en place par l'initiative privée (Migrant Offshore Aid Station, MOAS, par exemple).*

*Il est temps que les Etats européens, et la France en particulier pour qui le mot fraternité est fondateur, changent de regard sur cet exode sans précédent depuis la fin de la seconde guerre mondiale et agissent en conformité avec leurs engagements internationaux.*

*En vous remerciant de la suite que vous apporterez à ma (notre) demande,*

*Je (nous) vous prie (prions) de croire en l'assurance de ma (notre) très haute considération ». »*

## **Décision 28 – Vœu « A propos de la Cène » (59 voix pour, 6 contre)**

Conscient que l'alcool, même en petite quantité, peut être occasion de chute pour certains, danger pour beaucoup, soucieux de bien prendre en considération la participation de tous à la Cène,

Le Synode national :

- invite les conseils presbytéraux à rendre systématique la présence de jus de raisin à la table du repas du Seigneur afin qu'un choix soit possible,
- demande au Conseil national d'envisager une communication à cet effet,
- demande au Conseil national de mettre à l'étude sans plus tarder l'élaboration de textes liturgiques de Sainte Cène dans lesquels plutôt que de « vin », il serait question de « fruit de la vigne », ou de la coupe.

## **Décision 29 – Vœu « Librairie protestante, 47 rue de Clichy » (61 voix pour, 4 contre)**

Le Synode national

- demande à la Maison du protestantisme,

- la mise à disposition des locaux de l'ancienne librairie protestante du 47 rue de Clichy afin d'encourager la pérennité de la prochaine librairie protestante,
  - de marquer ainsi le rayonnement du protestantisme,
- demande au Conseil national d'inviter les Eglises, les paroisses, à favoriser le réseau des librairies protestantes en liaison avec le service de communication de l'EPUDF.

### **Décision 30 - « Bénir. Témoins de l'Évangile dans l'accompagnement des personnes et des couples »**

0.1. Comment accompagner nos contemporains au plus près de leurs existences, dans leurs joies et dans leurs peines, dans les chemins qu'ils choisissent et ceux qu'ils subissent, dans leurs alliances et leurs séparations, pour leur permettre d'entendre une bonne nouvelle qui donne sens et saveur à leur vie tout entière ? Cette question que l'Église évangélique luthérienne de France et l'Église réformée de France ont déjà abordée lors de nombreux synodes depuis une vingtaine d'années s'inscrit dans la volonté de l'Église protestante unie de France d'honorer sa vocation à témoigner de l'Évangile.

0.2. Dans la société actuelle qui est plus sensible à ce qui est donné à voir qu'à ce qui est donné à entendre, le « geste-parole » de bénédiction constitue une façon très précieuse de partager quelque chose du Dieu de Jésus-Christ qui veut du bien pour chacun de nous.

*99 voix pour, 1 contre*

#### **1. Bénir : un don à recevoir, une richesse à partager**

1.1. Nous trouvons la source de notre joie dans le « oui » premier que le Dieu de grâce pose sur nous en Jésus-Christ et que l'Esprit saint nous permet d'accueillir. Telle est la bénédiction qui fonde nos existences.

1.2. Partager cette joie en étant à notre tour porteurs de bénédiction pour les femmes et les hommes d'aujourd'hui, telle est notre vocation. L'Église protestante unie de France reçoit avec humilité et confiance cette mission d'être témoin de l'Évangile dans l'accompagnement des personnes et des couples. L'accueil de toutes celles et tous ceux qui s'adressent à elle et les gestes de bénédiction qu'elle peut offrir de la part de Dieu, sont autant de façons de dire la bonne nouvelle de son amour premier et de relayer son appel à vivre en relation avec lui.

1.3. « Bénissez, car c'est à cela que vous avez été appelés, afin d'hériter la bénédiction » (1Pierre 3, 9) : cette exhortation de l'épître de Pierre nous rappelle que bénir est source de bénédiction pour celui qui reçoit comme pour celui qui donne !

1.4. L'Église protestante unie de France, qui vit et invite à vivre de cette bénédiction, se veut attentive aux aspirations de ses contemporains, tout en restant vigilante et critique. Sans figer les Écritures dans la lettre d'une loi immuable, elle entend être fidèle à l'Évangile de Jésus-Christ et à son exigence, fondement de sa foi et de son espérance.

*100 voix pour, 1 contre*

#### **2. La bénédiction : accueil gratuit de Dieu, promesse de sa présence et appel à vivre de l'Évangile**

2.1. En nous redisant l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ, la grâce de Dieu signifiée par la bénédiction nous décentre de nous-mêmes et nous libère de tout souci d'autojustification. Elle nous appelle à laisser cet amour transformer nos vies pour les mettre au diapason de l'Évangile. Ainsi, selon les textes bibliques, la bénédiction est à la fois accueil, promesse et envoi ; ne retenir qu'un seul des trois pôles ne rendrait pas compte du mouvement même de la bénédiction.

*99 voix pour, 1 contre*

2.2. Bénir, c'est offrir un signe et une parole qui disent l'amour de Dieu et sa présence ; ce n'est pas faire un acte magique qui contraindrait Dieu à nous être favorable ; ce n'est pas non plus signifier qu'il approuverait nos projets. Puisqu'elle renvoie à celui qui fait toutes choses nouvelles, puisqu'elle suscite la confiance en lui, la bénédiction est vraiment source de paix et d'espérance, elle ouvre l'avenir et oriente une dynamique de vie renouvelée.

*92 voix pour, 2 contre*

2.3. Être béni est un cadeau qui nous est offert par grâce, à recevoir dans la foi ; c'est un appel à accueillir les joies de la vie avec gratitude et un appui pour assumer nos difficultés avec courage et confiance.

2.4. Car la bénédiction atteste la présence de Dieu auprès de nous dans nos échecs comme dans nos succès, dans nos marches assurées comme dans nos errances. Elle ne nous dispense ni des incertitudes de la vie humaine, ni des risques de nos projets, ni de nos responsabilités, mais soutient notre confiance en la bienveillance de Dieu.

*100 voix pour, 1 contre*

### **3. Cheminer ensemble**

3.1. Sur la base de cette compréhension de la bénédiction, le Synode national appelle donc les fidèles, les paroisses et Églises locales, à accueillir pour eux-mêmes ce don de Dieu et à poursuivre la réflexion sur leurs propres pratiques de bénédiction.

*98 voix pour, 1 contre*

3.2. L'Église protestante unie de France confesse que la communion de l'Église est don de Dieu, toujours à accueillir. Elle entend traduire ce don en marchant dans la communion fraternelle telle qu'en témoignent les Écritures. Il ne s'agit ni de confondre la légitime diversité avec une juxtaposition de convictions et de pratiques individuelles (simple pluralité), ni d'assimiler l'unité de l'Église avec l'imposition à tous d'une conviction et d'une pratique uniques (uniformité). La communion fraternelle est une manière de vivre ensemble en Église, en valorisant nos différences par l'intérêt que nous leur portons, dans la confiance et la gratitude d'être frères et sœurs, enfants divers d'un même Père céleste. Ainsi, ouvrir un chemin ensemble, c'est considérer précisément comme une bénédiction le fait que Dieu nous parle aussi à travers nos différences.

*99 voix pour, 2 contre*

3.3. La communion fraternelle se construit en particulier dans la lecture partagée des textes bibliques. La diversité de nos interprétations nourrit et enrichit notre foi quand celles-ci se fondent sur la conviction commune que Jésus-Christ est le Seigneur.

*99 voix pour, 1 contre*

3.4. Dans cet esprit, le Synode se réjouit que des questions concrètes, parfois sensibles, concernant la bénédiction des personnes et des couples aient pu être travaillées et débattues dans les Églises locales et les Synodes régionaux. Il n'éprouve pas le besoin d'uniformiser les pratiques de bénédiction, mais appelle les Églises locales et paroisses à accueillir les différences comme une interpellation et une richesse tout en poursuivant le dialogue en leur sein et entre elles, dans la communion fraternelle.

*99 voix pour, 2 contre*

3.5. De la même manière, le Synode est convaincu que cette communion fraternelle doit être vécue dans le dialogue avec les autres Églises, notamment au sein de la Fédération protestante de France. Elle repose sur notre commun enracinement en Jésus-Christ, notre Seigneur et Sauveur, par-delà les pratiques différenciées dans l'accueil et l'accompagnement des personnes et des couples.

*96 voix pour, 2 contre*

### **4. Bénir en Église**

4.1. Attentif au désir de beaucoup de nos contemporains que leur soit manifestée la bienveillance inconditionnelle de Dieu dans le concret de leurs existences, dans leurs épreuves et leurs joies, le Synode invite les paroisses et Églises locales et les ministres à exercer pleinement leur responsabilité pastorale à leur égard,

- en accueillant avec bienveillance et sérieux les personnes et les couples qui, dans leur grande diversité, s'adressent à eux, parce qu'ils veulent placer leur existence devant le Dieu de Jésus-Christ,
- en les accompagnant dans leurs efforts pour discerner le projet que Dieu a pour eux,
- et en explorant les voies possibles pour leur signifier en Église la bénédiction de Dieu.

*94 voix pour, 4 contre*

4.2. Les paroisses et Églises locales ont particulièrement réfléchi à la demande formulée par un certain nombre de couples de même sexe, membres de notre Église, qu'une bénédiction soit prononcée sur eux à l'occasion de leur mariage civil.

*82 voix pour, 4 contre*



4.2.1. Le Synode prend acte des positions diverses qui se sont fait entendre à ce propos au sein de l'Église protestante unie au cours de la démarche synodale – comme il en existe d'ailleurs dans d'autres Églises. Il affirme que ces différences ne sauraient remettre en cause la communion fraternelle, fondée en Jésus-Christ et non dans l'unanimité de nos convictions..

Nous lisons tous dans les Écritures la joie d'un engagement à vivre un amour respectueux de l'autre. La bénédiction témoigne alors du « oui » de Dieu à l'amour entre deux personnes qui devient alliance et projet, chemin et promesse.

Tous aussi nous recevons le témoignage des Écritures qui font de l'amour fidèle d'un couple homme-femme une parabole de la fidélité de Dieu pour son peuple. Mais nous n'en tirons pas tous les mêmes conséquences : pour certains, seuls de tels couples peuvent être bénis liturgiquement, tandis que pour d'autres, la bénédiction de Dieu ne saurait être liée à l'orientation sexuelle.

*99 voix pour, 2 contre*

4.2.2. Le Synode est soucieux à la fois de permettre que les couples de même sexe se sentent accueillis tels qu'ils sont et de respecter les points de vue divers qui traversent l'Église protestante unie. Il ouvre la possibilité, pour celles et ceux qui y voient une juste façon de témoigner de l'Évangile, de pratiquer une bénédiction liturgique des couples mariés de même sexe qui veulent placer leur alliance devant Dieu.

*94 voix pour, 3 contre*

## **5. Coordonner nos pratiques**

5.1. Afin de vivre pleinement la communion fraternelle, il est utile de nous donner les moyens de coordonner nos pratiques, à propos des bénédictions de couples de même sexe, aussi bien au sein des Églises locales et paroisses qu'entre elles.

*92 voix pour, 2 contre*

5.2. Les bénédictions liturgiques, qui relèvent du discernement pastoral, ne peuvent pas se faire sans un dialogue en Conseil presbytéral. Si, concernant les situations concrètes, le ministre (ou la personne titulaire d'un mandat) est tenu au secret professionnel, y compris vis à vis du Conseil presbytéral, il lui faudra, à l'occasion d'une première demande et dans le souci d'exercer pleinement son ministère d'unité, s'accorder avec son Conseil sur le principe de telles bénédictions liturgiques.

*88 voix pour, 2 contre*

5.3. Le Synode décide de la création d'une part d'une « Équipe d'accompagnement des bénédictions » et d'autre part d'une « Équipe liturgique pour les bénédictions ».

*99 voix pour, 3 contre*

5.3.1. Équipe d'accompagnement des bénédictions :

5.3.1.1. Cette équipe sera composée de 5 à 7 membres nommés par le Conseil national.

5.3.1.2. Elle aura la responsabilité d'accompagner les Églises locales et les paroisses qui le souhaitent dans leurs réflexions et leur décision. Elle pourra aussi proposer une intervention sur la suggestion du Conseil régional.

Elle pourra être consultée par un ministre (ou une personne titulaire d'un mandat) désireux d'avoir un interlocuteur pour discerner le meilleur chemin à suivre dans telle situation concrète ; les membres de l'équipe qui interviendront alors seront soumis au secret professionnel.

*96 voix pour, 3 contre*

5.3.2. Équipe liturgique pour les bénédictions :

5.3.2.1. Cette équipe sera composée de 5 à 7 membres nommés par le Conseil national.

5.3.2.2. Elle aura la responsabilité de collecter, élaborer et diffuser des supports liturgiques concernant la bénédiction des couples de même sexe à l'occasion de leur mariage. Ces éléments seront utilisables à titre temporaire, jusqu'à ce que les synodes soient saisis d'un projet de liturgie instruit par quelques années d'expérience. En attendant, toute liturgie pour une telle bénédiction sera élaborée en dialogue avec cette équipe.

## 6. Envoi

Le Synode exhorte les Églises locales et paroisses à exercer ainsi la liberté des enfants de Dieu, en ayant le souci les uns des autres, dans la bienveillance et la communion fraternelle.

Avec l'aide de l'Esprit saint, osons la confiance entre nous, dans la confiance au Dieu de Jésus-Christ, qui nous bénit et nous appelle à bénir !

97 voix pour, 0 contre

## Décision 31 - Election du Modérateur pour le Synode de 2015

Pasteur Jean-Christophe MULLER, 86 voix, élu.

1 nul

Etienne BERTHOMIER : 2 voix ; Béatrice CLERO-MAZIRE : 4 voix ; Joel DAUTHEVILLE : 1 voix ; Anne-Marie FEILLENS : 1 voix ; Isabelle GRAESSLE : 1 voix ; Vincens HUBAC : 1 voix ; Jean-Pierre JULLIAN : 1 voix ; Marc SCHAEFER : 1 voix ; Sophie ZENTZ-AMEDRO : 2 voix.



### **3. Message du président du Conseil national**

## **La fraternité en partage**

### **1. Une soif angoissée de fraternité**

#### **Le 11 janvier, révélateur d'un désir éperdu de fraternité**

L'événement a eu un effet saisissant. Et même révélateur. Non pas au sens théologique, mais au sens photographique de ce mot. Comme un bain dans lequel soudain quelque chose apparaît.

L'événement, ce fut la journée du 11 janvier dernier. Près de quatre millions de personnes dans les rues. La plus grosse manifestation qu'ait connue la France<sup>1</sup>. Des masses inédites par leur ampleur, frappantes à la fois par leur détermination et leur calme, voire leur silence. J'ai moi-même eu sur le moment conscience de participer à quelque chose d'exceptionnel, dans le rassemblement dans lequel je me trouvais, comme vous peut-être là où vous étiez. Non pas encore par le nombre, qui ne fut confirmé que plus tard, mais par la masse, la promiscuité en attendant de pouvoir faire un premier pas, la pression physique qui mettait les visages à quelques centimètres les uns des autres, et les conversations pourtant bon-enfant qui se nouaient avec facilité, avec entrain. Il se trouve que là où j'étais, j'étais cerné par des francs-maçons athées qui ne se gênaient pas pour dire tout le mal qu'ils pensaient des religions – mais qu'à cela ne tienne, l'ambiance était excellente !

L'événement, ce fut donc cette journée, réplique aux journées sanglantes des 7, 8 et 9 janvier. Et ce qu'il révéla, ce fut une sorte de désir éperdu de fraternité. Un vrai *désir*, inattendu, maladroitement formulé, excessif, mais dont l'élan a traversé les retenues, les pesanteurs et l'effroi. Un désir de *fraternité*. Car c'était cela au fond qu'il s'agissait d'exprimer et même d'éprouver, plus que la défense de la liberté d'expression, plus que l'égalité des citoyens réunis sans calicots catégoriels : cette fraternité, un peu obscure, un peu indéfinissable, rarement visible au grand jour et qui, tout à coup, au sens propre, se manifestait. On avait soif de fraternité.

D'ailleurs, le badge que beaucoup arboraient signifiait bien cette métaphore familiale de la fraternité : « Je suis Charlie ». Je ne m'appelle pourtant Charlie ni par mon nom, ni par mon prénom, mais ce jour-là, si, presque de gré ou de force. J'étais, tu étais, nous étions « Charlie », nombreux à être réunis sous un même nom, un peu arbitraire et qu'on portait avec plus ou moins de conviction mais qui nous tombait dessus. Comme un nom de famille. C'était la journée des frères et sœurs réunis sous le nom de Charlie.

Ce fut une sorte de bulle émotionnelle et donc assez fugace. Mais peut-être a-t-elle aussi joué, jouée-elle et jouera-t-elle comme un déclic, un signal d'alarme, une sorte de prise de conscience.

#### **Comment comprendre l'aventure djihadiste de jeunes occidentaux ?**

Car on s'interrogea, après ces événements plus qu'avant, sur ce qui pouvait motiver de jeunes français à tout quitter pour basculer dans le terrorisme et, plus encore, rejoindre les combats djihadistes du Moyen-Orient et leur violence déchaînée. Que cherche ce jeune occidental en s'engageant non pas pour défendre sa famille, ni ses droits, ni son pays, ni ses intérêts, mais une cause ?

Ce qu'il cherche, à mon sens, c'est précisément cela : une cause. Je veux dire : une cause première. Quelque chose qui emporte tout le reste. Quelque chose d'absolu. Quelque chose qui le saisit. Il cherche à « y aller ». Il cherche à « en être ». Il cherche à expérimenter, peut-être pour la première fois de sa vie, qu'il compte enfin vraiment, pour quelqu'un, pour quelque chose. Car ce sentiment de compter pour autrui coûte que coûte est un sentiment essentiel, vital – j'y reviendrai – qu'il n'a pas l'occasion d'expérimenter dans la société qu'il quitte, où personne ni rien ne l'attend. Ce qu'il cherche, c'est à vivre une fraternité, en l'occurrence une fraternité d'armes, car c'est là qu'on joue sa vie et sa mort.

L'Europe a déjà connu le même phénomène, certes avec beaucoup moins d'ampleur et de violence, dans les années 1970, avec

ce qu'on a appelé les années de plomb. Des années d'activisme politique, qui basculèrent dans la violence meurtrière pour certains, et qui étaient le symptôme des utopies déçues après les mouvements de 68. Un phénomène moins intense mais analogue par ce qu'il dit de la pauvreté du lien social, du sentiment d'indifférence qui peut devenir sentiment d'abandon.

#### **Un effet de loupe sur un manque plus global et fondateur de fraternité**

Ces départs de jeunes gens et de jeunes filles vers la violence djihadiste, signalent, à la manière d'une loupe monstrueuse, un manque à la fois plus diffus, plus global et plus fondateur, de fraternité.

Nous le savons : les inégalités progressent, elles sont de plus en plus mal ressenties, la concurrence et la compétition s'étendent partout et dans tous les domaines ; et nous avons le sentiment que, du coup, les solidarités se délitent. L'égalité recule, par conséquent la solidarité se dissout.

Et si c'était aussi, et même d'abord, l'inverse ? Et si c'était un recul de la solidarité qui entraînait un recul de l'égalité ? Et si, pour *mieux* vivre ensemble, il fallait d'abord avoir *envie* de vivre ensemble ? Et si c'était non pas les modalités du mieux-vivre-ensemble mais plus fondamentalement cette volonté, ce désir de vivre ensemble qui était aujourd'hui atteint ? C'est d'abord parce que nous nous sentons moins liés les uns aux autres, que nous laissons du coup filer les inégalités, qui nous semblent alors moins graves et presque fatales. C'est parce que nous n'avons plus guère le sentiment de partager un destin commun, que l'équité n'a plus vraiment d'enjeu : après tout, tant pis pour l'autre, si je n'ai pas grand-chose de commun avec lui.

A contrario, si j'ai conscience d'avoir des liens préalables et fondateurs avec celles et ceux qui m'entourent, si je me sens solidaires d'eux, alors je désirerai qu'il y ait plus de justice et d'équité entre nous tous, et j'y aurai même intérêt. Si j'ai conscience de faire société avec mes semblables, de vivre avec eux dans un même monde, alors l'égalité et d'une manière plus générale la qualité de vie commune deviendront désirables et vaudront la peine.

*Il est devenu urgent d'inverser le triptyque républicain et d'avoir le souci premier de la fraternité : fraternité, égalité, liberté.*

En dehors des périodes de guerre, ce qui a nourri et entretenu en France ces liens de solidarité, ce fut un peu la nation et beaucoup le travail. On s'intégrait par exemple par l'histoire apprise ensemble à l'école ou par la conscription ; on s'intégrait surtout par le travail – et du reste tout notre système de *sécurité sociale* est basé sur le travail. Maintenant que ces liens sont devenus plus problématiques, en particulier maintenant que le chômage de masse exerce ses ravages depuis deux générations, la solidarité fondamentale qui permet de faire société, autrement dit les liens de fraternité sont touchés de plein fouet. Ce qui est en péril, c'est la fraternité.

« Nous ne savons plus quel sens donner au fait de vivre ensemble »<sup>2</sup>. C'est ce message-là que les jeunes français djihadistes nous renvoient, avec une inexcusable violence bien sûr, mais c'est de notre société qu'ils parlent. Dans cette partie du monde que nous habitons, qui est riche et même repue au regard de l'immense majorité des peuples, nous avons laissé se dissoudre quelque chose qui est en amont de l'égalité, en amont de la justice, en amont de la question des droits et des devoirs, et qui est ce lien essentiel, vital, qui s'exprime sous le nom de solidarité première, ou mieux : de fraternité. Il est devenu urgent d'inverser le triptyque républicain et d'avoir le souci premier de la fraternité : fraternité, égalité, liberté<sup>3</sup>.

Ce qui s'est exprimé le 11 janvier, c'est que nous pressentons l'ombre de ce qui vient, si nous ne trouvons pas des chemins de fraternité renouvelée. Et c'est pourquoi, jusque dans une certaine angoisse, s'exprime cette soif de fraternité.

## 2. Une Eglise de témoins est une Eglise fraternelle

Suspendons un instant ces constats, auxquels nous allons revenir, pour considérer notre Eglise et là où elle en est. Faisons le point. Au cœur de ce qui tisse la vie et les activités régulières de ses Eglises locales et paroisses, et si nous prenons un peu de recul, y a-t-il une préoccupation commune, partagée, qui semblerait se dégager ? J'emploie le mot préoccupation d'une manière positive, c'est-à-dire au sens de ce qui nous concerne, nous interpelle, nous met en mouvement. Oui, je crois qu'il y a une telle préoccupation commune, qui ne résume pas tout bien sûr mais qui est largement partagée, et que je formulerais ainsi : « une Eglise de témoins », oui, mais comment ?

### « Une Eglise de témoins », oui !

Devenir, toujours mieux, une Eglise de témoins. Devenir, dans un environnement bouleversé qui nous impose donc de reprendre cette mission à nouveaux frais, une Eglise de témoins. Passer d'une manière d'être Eglise qui fut longtemps pertinente, disons la manière du « petit troupeau », à une manière d'être Eglise pertinente dans le monde

d'aujourd'hui et de demain, et que nous résumons dans l'expression « une Eglise de témoins ».

Cette orientation-là, qui est au cœur de la création de l'Eglise protestante unie, est très largement partagée. Au-delà du côté slogan, toujours un peu simplificateur et agaçant, cette priorité-là fait consensus dans notre Eglise.

Je l'entends dans chacune des visites que je fais à des Eglises locales. Elle est évoquée dans chaque rencontre avec les Communautés, Œuvres et Mouvements. Tous les présidents de Conseil régional et inspecteurs ecclésiastiques en ont parlé dans leur message au Synode régional 2014. Ou bien encore, elle est l'une des préoccupations majeures qui se dégagent de la journée de lancement de la dynamique 2017, le 11 octobre dernier.

### Mais comment faire ?

Devenir toujours mieux, être une Eglise de témoins, d'accord donc ! Mais comment ? Justement parce que c'est notre priorité, comment faire ?

De multiples initiatives locales, régionales, nationales, se développent. A titre d'exemples et donc de manière très partielle, pensons pêle-mêle aux efforts pour avoir une catéchèse qui s'adresse mieux aux familles éloignées de l'Eglise, aux journées de formation au témoignage dans plusieurs régions, à l'utilisation accrues d'expositions et d'autres outils pour toucher un public de proximité et plus large, au site web rénové, aux Equipes pastorales missionnaires dans la région Est-Montbéliard, aux animations bibliques qui attirent des personnes ignorant tout de la Bible et de l'Eglise, aux temples qui s'ouvrent plus nombreux en dehors du dimanche pour offrir un espace de silence, de paix et d'écoute, à tout ce qui touche à la musique autour du projet cantiques.fr, aux projets missionnaires en Centre-Bretagne, à La Grande Motte, à Créteil et ailleurs, au Grand Kiff qui se prépare sur le thème « Et vous, qui dites-vous que je suis ? », à la dynamique 2017 évidemment et notamment au travail qui se prépare en vue de l'écriture de notre Déclaration de foi – et si vous le voulez bien je m'arrête ici !

Mais on pourrait encore évoquer tout le travail de réorganisation qui se fait autour des Ensembles. Et l'effort de rationalisation engagé dans l'immobilier, pour concentrer nos moyens là où c'est vraiment utile à la mission de l'Eglise. Et la création cette année du fonds Témoignage et développement. Etc. Car toutes ces réalités, pas très *fun* je vous l'accorde, sont aussi guidées par cette volonté d'être Eglise de témoins.

Bref, cette évolution pour être de manière plus fidèle, plus quotidienne et plus vivante, une Eglise de témoins, elle n'est pas devant nous : nous y sommes déjà engagés. Et c'est bien parce que nous y sommes, que nous en sommes conscients et que nous avons envie d'avancer dans ce sens, que nous nous demandons de manière plus insistante : comment faire ? Car tout cela est mobilisateur, mais aussi fatigant. Tout cela suscite des énergies, mais les épuise aussi. Tout cela est passionnant, mais aussi inquiétant.

Nous sentons bien que cette évolution touche à des réalités profondes et bien installées, et qui doivent peut-être aussi évoluer. Ne faudrait-il pas infléchir nos pratiques classiques, comme la catéchèse ou la sacro-sainte étude biblique, de telles sortes qu'elles s'adressent en priorité à celles et ceux qui ne sont pas là, plutôt qu'au public qui vient de toutes façons ? Ne faudrait-il pas être en mesure de proposer des engagements sous de nouvelles formes, y compris salariées, à de jeunes volontaires, à des laïcs formés, pour accompagner et stimuler des initiatives nouvelles par des ministères

nouveaux ? Ne faudrait-il pas faire évoluer la formation de nos ministres, pour qu'ils soient des théologiens pour des communautés plus missionnaires ? Le modèle d'organisation sur le mode paroissial, c'est-à-dire le maillage systématique du territoire, selon une logique géographique héritée de l'Antiquité, ne bride-t-il pas notre imagination et nos énergies ?

A ces questions, comme à d'autres, il n'y a pas de réponses toutes prêtes, quelque part, qu'il suffirait de dénicher ou de décréter. C'est sur un chemin commun que nous construisons ces réponses ensemble. Et il est bien normal que, sur ce chemin, nous traversions des zones de perplexité, de découragement parfois. Ces zones de découragement peuvent être géographiques, mentales, ecclésiales. Mais heureusement, on n'est jamais Eglise tout seul et sur ce chemin, nous avançons ensemble.

### **Au cœur du témoignage évangélique, la communauté fraternelle**

D'ailleurs, la Coordination évangélisation formation nous a offert une belle boussole et une belle carte pour nous orienter sur ce chemin. Elle nous aide à voir plus clairement nos possibilités et nos priorités dans cette volonté d'être concrètement une Eglise de témoins, en distinguant trois axes : 1. celui du témoignage personnel, 2. celui du rayonnement communautaire, 3. celui des initiatives missionnaires.

Quand on parle de témoignage et d'évangélisation, peut-être notre tendance est-elle de penser d'abord à ce troisième axe, c'est-à-dire à des « opérations d'évangélisation », ou à de nouveaux postes, ou à des dispositifs un peu lourds ou exceptionnels. Ce sont des *initiatives missionnaires* nécessaires, stimulantes, profondément réjouissantes quand elles sont lancées. Mais elles mobilisent souvent des ressources importantes et ne sont donc pas possibles toujours et partout.

Pour ce qui est du premier axe, le *témoignage personnel*, nous prenons conscience de la marge de progression qui est la nôtre. Non seulement nous savons de plus en plus clairement que si nous ne parlons pas de l'Evangile et si nous ne témoignons pas de notre foi, personne ne le fera à notre place, mais un effort est engagé dans de nombreux endroits et sous des formes diverses, par exemple ces journées « Je crois. Comment le dire ? » de la région Sud-Ouest.

Témoignage personnel, initiatives missionnaires... Et puis, au cœur, l'axe central, que nous oublions souvent et que la Coordination a appelé le *rayonnement communautaire*. La vie communautaire et son rayonnement, c'est à la fois l'essentiel et le quotidien de nos quelques 500 communautés, urbaines, urbaines comme rurales, anciennes comme nouvelles, déclinantes comme croissantes, petites comme grandes... Car qu'est-ce qui évangélise, au fond ? Ce n'est pas tant une initiative missionnaire en elle-même : elle propose un cadre, une occasion, une mobilisation. Ce n'est que très rarement un témoin isolé : il permet un déclic, il suscite un intérêt, une interrogation. Ce qui évangélise, c'est la communauté. Ce qui témoigne de l'Évangile, c'est une communauté qui vit de l'Évangile et qui est heureuse de vouloir le vivre avec d'autres. « C'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres que tous vous reconnaîtront pour mes disciples », dit Jésus <sup>4</sup>.

« *La vie de l'Eglise est évangélisation et l'évangélisation est la vie de l'Eglise.* »

Alain Arnoux explicite cela, dans son petit livre publié tout récemment chez Olivétan : « C'est donc avant tout la vie ordinaire de la communauté chrétienne qui est une forme de témoignage, quelles que soient la taille, la moyenne d'âge, la composition sociale de cette communauté. Or proclamer, ou proposer, l'Évangile au monde est la raison d'être de

la vie ordinaire de l'Eglise. Toute la vie de l'Eglise, toutes ses activités, tous ses ministères entrent dans cette perspective et doivent être repensés dans cette perspective, là où cela a été oublié. La vie de l'Eglise est évangélisation, et l'évangélisation est la vie de l'Eglise. (...) Cultes, rencontres bibliques, catéchèse (...), groupes de maison, rencontres conviviales, journal et autres moyens d'information... tout doit être offert et ouvert à toute la population, et non réservé aux foyers connus et enregistrés de l'Eglise » <sup>5</sup>.

Une Eglise de témoins, oui ; mais comment ? Par le témoignage personnel, par l'initiative missionnaire et, essentiellement, par le rayonnement communautaire. Ce qui est à la fois au cœur du témoignage évangélique et à portée immédiate de notre attention et de nos efforts, c'est une vie communautaire orientée non pas par des services offerts à ceux qui viennent, mais par le désir d'accueillir des frères et sœurs inconnus que le Seigneur nous donne, par le désir que ces personnes découvrent en nous des frères et sœurs qui leur sont donnés. Ce qui est au cœur du témoignage évangélique et à notre portée immédiate, c'est la vie fraternelle élargie. C'est la fraternité renouvelée et déployée. Une Eglise de témoins, c'est une Eglise qui vit une fraternité en partage.

### 3. Cette fraternité en Jésus-Christ nous est donnée en partage

C'est précisément ici que s'opère la jonction entre la soif de fraternité, dont j'ai parlé au début, et cette fraternité qui nous est donnée à la fois comme une ressource et comme le cœur de notre témoignage.

Et puisque vous avez compris que ce dont je veux vous parler aujourd'hui c'est de fraternité et de fraternité partagée, je voudrais m'arrêter un instant à ce qu'est fondamentalement cette fraternité, d'abord d'une manière générale, puis plus spécifiquement pour les chrétiens : la fraternité est un lien nécessaire pour vivre ; la fraternité est l'identité qui nous est donnée.

#### La fraternité est un lien nécessaire pour vivre

La fraternité est un lien nécessaire pour vivre. Elle n'est ni la philanthropie, qui est de l'ordre de la morale, ni l'amitié, qui est un lien électif. Elle est le contraire à la fois de l'indifférence qui délaisse et de la tribu qui enclot. La fraternité, c'est un lien inconditionnel d'interdépendance entre égaux.

Le mot important ici, c'est : *inconditionnel*. J'ai des collègues, des associés, des amis, des complices, des camarades ou des potes. Mais ce qui fait le frère, la sœur, c'est l'inconditionnel. Se recevoir mutuellement sans s'être choisis, se découvrir embarqués dans un lien qui nous précède et nous

survit, se percevoir unis par quelque chose qui nous est extérieur et nous dépasse.

Car qu'est-ce qui fait famille, donc frère et sœur, au-delà des formes multiples de vie familiale à travers les cultures ? C'est ce lien inconditionnel. Je suis le fils d'untel et unetelle, c'est ainsi. Et si nous sommes deux ou plus dans ce cas, alors nous sommes frères, nous sommes sœurs, que nous le voulions ou non. Nous pouvons bien avoir des rapports très différents les uns avec les autres, proches ou épisodiques, heureux ou difficiles, nous pouvons nous adorer ou nous renier, cela ne change rien au fait que, quoi qu'il arrive par ailleurs, nous sommes frères et sœurs.

Nous avons besoin de vivre ce sentiment d'inconditionnel. Il nous est indispensable. Si nous ne faisons pas l'expérience, au moins une fois dans notre vie, d'un lien inconditionnel, si nous n'avons pas la conscience d'avoir été, ne serait-ce que par une seule personne, reconnu inconditionnellement, nous dépérissons. Car cette expérience de l'inconditionnel nous dit en quelque sorte : tu as ta place. Tu as ta place, parmi tes semblables. Ta place est marquée, avant même que tu aies à te justifier. Tu es compté, oui, tu comptes. Et c'est cela qui nous autorise à être au monde.

La fraternité, c'est cet inconditionnel, nécessaire à l'être humain pour exister, et vécu entre égaux.

## **La fraternité est l'identité qui nous est donnée**

La fraternité est un lien nécessaire pour vivre et précisément, nous croyons, nous chrétiens, que la fraternité est l'identité qui nous est donnée. Être chrétien, c'est être sœur, c'est être frère – de Jésus-Christ. La fraternité en Christ est une définition de la condition chrétienne.

Jésus, le Christ, est celui qui nous introduit dans ce lien-là. Nous ne le décidons pas de nous-mêmes. Nous n'y sommes pour rien. Et même, nous ne nous en sentons pas dignes. Mais Jésus nous révèle que son *Père* est notre *Père*. Jésus est celui qui nous apprend à dire, chacun singulièrement et ensemble : *notre Père*. Et il nous constitue ainsi, devant Dieu, comme ses frères et ses sœurs.

Ce lien de fraternité, par Jésus-Christ, entre nous, dit très exactement qui nous sommes. Il dit notre identité – et je reviendrai pour terminer sur ce mot d'identité. Nous sommes enfants d'un même Père, en Christ, et tout le reste est second.

Ce lien, qui nous précède et nous est donné, le Seigneur nous appelle à le nourrir et à l'éprouver. Il nous appelle à le nourrir, le cultiver, l'entretenir ; et

c'est pourquoi nous nous rassemblons pour écouter sa Parole, pour prier et chanter, pour partager le repas à la même table. Car c'est par l'écoute commune, le chant, la table, que l'on célèbre et que l'on ravive le lien fraternel<sup>6</sup>. Ce lien, il nous appelle aussi à l'éprouver, à l'exercer, à le mettre en œuvre ; et c'est pourquoi nous nous engageons dans des solidarités multiples, des accompagnements, des soutiens, des entraides. Car c'est dans le service, dans la diaconie, que l'on éprouve et que l'on déploie le lien fraternel.

La fraternité est un lien nécessaire pour vivre, et dont notre société a une soif impérieuse et inquiète ; la fraternité est l'identité qui nous est donnée, pour être une Eglise de témoins, de témoins de l'Évangile. La fraternité nous est donnée, en partage.

C'est pourquoi elle est aussi une responsabilité. Et puisque j'ai commencé ce message en parlant d'abord de la soif de fraternité dans la société, puis en disant qu'une Eglise de témoins est une Eglise fraternelle, je voudrais symétriquement aller vers la fin de ce message en évoquant d'une part une question à propos de la fraternité mutuelle, vécue dans l'Eglise, et d'autre part la responsabilité sociale de notre Eglise.

## **4. En Eglise, exercer ensemble la fraternité qui nous est donnée**

Cette question à propos de la fraternité mutuelle, vécue dans notre Eglise protestante unie de France, la voici : notre communion fraternelle serait-elle en question ?

### **Notre Eglise touche-t-elle aux limites de sa communion ?**

Je précise un peu la question : notre Eglise touche-t-elle aux limites de sa communion fraternelle ? La fraternité est toujours en équilibre entre la coexistence et l'exclusivité. Pour le dire en termes plus ecclésiaux, la fraternité est toujours en équilibre entre diversité et unité. Cet équilibre entre diversité et unité, dans notre Eglise, est-il en danger ? Je dirais qu'il me semble appeler plus d'attention de notre part aujourd'hui, parce qu'il va moins de soi.

Soyons d'abord conscients de notre très grande diversité. Pour s'en tenir au plan spirituel et théologique, on trouve dans notre Eglise toute la palette des sensibilités protestantes, qui existe par ailleurs dans l'ensemble de la Fédération protestante de France. Il y a dans l'Eglise protestante unie de France des réformés évangéliques, des luthériens tranquilles, des évangéliques classiques, des évangéliques charismatiques, des huguenots de toujours, des nouveaux venus après avoir traversé d'autres Eglises, des méthodistes, des libéraux, des tenants du christianisme social, une poignée d'unitariens,

*Sur le long terme comme sur le  
moyen terme, le contexte fragilise  
l'équilibre entre diversité et unité.*

une pincée de pentecôtistes, des favorables au baptême des petits enfants et des défavorables au baptême des petits enfants des luthériens *high church*, des réformés *mainline*, des farouches, des prudents, beaucoup qui se moquent de tout ça... Et encore, je ne parle ici que par étiquettes c'est-à-dire par simplifications abusives !

Vivre cette diversité sur un plan fédératif est déjà parfois délicat ; vivre cette diversité au sein d'une même Eglise est encore bien plus osé ! Mais c'est possible, puisque nous la vivons depuis longtemps, puisque nous choisissons la confiance, puisque nous croyons que l'unité est d'abord un don que Dieu nous fait par son Esprit.

Il nous faut pourtant y être plus attentifs, il nous faut y accorder plus de soin. Car le contexte fragilise cet équilibre entre diversité et unité, sur le long terme et sur le moyen terme.

Sur le long terme, les appartenances sont beaucoup plus fluctuantes que naguère. Les mobilités de toute nature font leur office, à commencer par nos mobilités intérieures et notre méfiance à l'égard de tout ce qui ressemble à un attachement. Appartenir, être membre d'un corps symbolique, est de plus en plus conditionnel, optionnel, objet d'un choix qui doit être sans cesse réaffirmé. C'est peut-être gratifiant, mais c'est fatigant et c'est surtout beaucoup plus vulnérable aux déceptions de toutes sortes : quelque chose ne

me plaît pas ? Eh bien je vais voir ailleurs ! C'est bien pourquoi il nous faut d'autant plus cultiver la conscience de cette fraternité inconditionnelle qui nous est donnée en Jésus-Christ.

Sur le moyen terme, et même le court terme, cet équilibre entre diversité et unité est en filigrane derrière le thème qui est à l'ordre du jour de notre synode : « Bénir. Témoins de l'Évangile dans l'accompagnement des personnes et des couples ». Et cet équilibre est bien sûr plus particulièrement concerné par nos débats, débats intérieurs et débats entre nous, à propos de la réponse à donner à des personnes de même sexe qui demanderaient une bénédiction à l'occasion de leur mariage. Ces débats sont complexes, car ils ont non seulement des dimensions missionnaires, pastorales et théologiques, mais ils ont aussi des résonances familiales, sociales et surtout intimes.

Pourtant, jusqu'ici et à de rarissimes exceptions près, dans les paroisses comme dans les synodes, nous avons pu échanger avec intensité sans nous écharper. Les Églises luthéro-réformées de notre pays sont l'un des seuls groupes sociaux, je n'ose pas dire le seul mais je crois que c'est le cas, à avoir réfléchi ensemble à ces questions sans se déchirer. Est-ce parce que leurs membres sont meilleurs que les autres ? Bien sûr que non. Mais sans doute cela tient-il à la conscience que cette diversité, qui peut parfois aller jusqu'à une opposition de points de vue, se vit dans le cadre premier, plus large, d'une fraternité qui nous est donnée, et qui est la source de notre unité.

Quelles que soient les décisions que le Synode national prendra, il y aura des déceptions. Il y aura des regrets, des critiques, des « je vous l'avais bien dit ». Je les entends déjà. Voilà donc une occasion d'exercer la fraternité qui nous est donnée. Nous en avons la capacité. Elle nous est confiée.

Mais encore une fois, même si ce sujet synodal n'était pas à l'ordre du jour, la question du soin plus grand à porter à l'équilibre entre diversité et unité devrait être une préoccupation commune, à cause de notre très grande diversité et à cause des évolutions de fond et de long terme que j'ai évoquées.

## Risques et chances de la diversité

Il est incontestable que la diversité présente des risques pour la communion fraternelle. Il y a le risque de faire de la diversité une simple coexistence, une tolérance molle. Il y a le risque inverse de faire de la diversité un argument pour imposer ses propres choix : puisque l'Église unie est diverse, alors elle *doit* reconnaître le droit de faire ceci, de dire cela. Ce risque-ci me semble en augmentation. Mais ces deux risques sont deux visages du même risque : celui de la paresse. La paresse devant la question de la vérité. La paresse par indifférence ou au contraire par

exclusive devant cette question. L'une comme l'autre attitude sont très dans l'air du temps, très conformes au siècle présent, pour parler comme Paul. Rien de plus banal, à propos de la vérité, que de s'en ficher d'un air blasé ou de la brandir de manière intransigeante.

Mais si la diversité présente des risques pour la communion fraternelle, et donc au fond le risque de la paresse, elle est aussi une formidable chance, exigeante et féconde.

La diversité de notre Église procède d'une conviction fondamentale : la vérité, c'est Jésus-Christ. Et non pas une formulation doctrinale. Ni une option éthique. C'est cette conviction qui transparaît dans nos principes constitutionnels, selon lesquels notre Église se considère comme « *un des visages* de l'unique Église du Christ », selon lesquels elle entend « maintenir la pluralité vivante des formes de la prédication, de la vie culturelle et ecclésiale, et de l'activité diaconale et sociale », selon lesquels elle accueille ses membres sur la seule confession que « Jésus-Christ est le Seigneur »<sup>7</sup>. Cette diversité réconciliée, c'est le modèle d'unité que nous avons choisi, qui est exprimé dans la Concorde de Leuenberg et qui est le moteur de la création de l'Église protestante unie de France.

C'est un choix exigeant. Diversité réconciliée ne signifie pas diversité juxtaposée. La réconciliation, suppose de s'exposer à l'autre, pour par lui s'exposer au Christ. Car c'est en Christ que nous sommes réconciliés<sup>8</sup>. C'est donc aller au-delà des positions et des arguments, avec lesquels on est d'accord ou pas, pour entendre la personne ; et dans la personne, discerner une sœur, un frère qui m'est donné. Ce n'est pas parce que nous sommes d'accord que nous sommes frères ; ce n'est pas parce que nous sommes frères que nous devons être d'accord sur tout. Mais parce que nous sommes frères, nous pouvons vivre devant Dieu, notre Père, avec nos accords et nos désaccords.

Ce choix de la diversité réconciliée est exigeant ; il est aussi fécond, car c'est lui qui autorise vraiment la singularité du témoignage. Sans diversité de réception et de transmission, l'Évangile ne serait pas l'affaire de témoins, mais de perroquets, de clones. Or, j'ai reçu l'Évangile par des témoins singuliers, qui m'ont ainsi ouvert à une relation singulière et irremplaçable avec le Christ. Je suis appelé à mon tour et nous sommes appelés chacun à être des témoins singuliers de cet Évangile. Il n'y a pas d'Évangile reçu et transmis sans la singularité du témoin, donc sans pluralité des témoins et de leurs témoignages, donc sans diversité réconciliée en Christ.

C'est le sens du travail que nous engagerons l'an prochain en vue de l'adoption par notre Synode en 2017, Dieu voulant, de notre Déclaration de foi : un

texte qui exprime pour aujourd'hui l'essentiel de nos convictions évangéliques, qui manifeste notre communion, qui assume la joyeuse diversité qui nous est donnée, et qui, par là, nous soutient et

*Rien de plus banal aujourd'hui,  
à propos de la vérité, que de s'en  
ficher d'un air blasé ou de la  
brandir de manière intransigeante.*

*La vérité, c'est Jésus-Christ.  
Et non pas une formulation  
doctrinale. Ni une option éthique.*



nous pousse en avant dans notre mission de témoins.

Si notre communion fraternelle peut nous sembler parfois mise en question, voyons cela comme une

chance, exigeante et féconde, de mieux répondre, les uns pour les autres, de la fraternité donnée en Jésus-Christ. Ici, et ici d'abord, dans l'Eglise, la fraternité nous est donnée en partage.

## 5. Avec nos contemporains, contribuer à rendre le monde plus fraternel

Dire que la fraternité nous est donnée en partage, c'est nous appeler à exercer et pratiquer la diversité réconciliée au sein de l'Eglise. Mais c'est aussi souligner que l'Eglise a une responsabilité sociale, et qu'elle est appelée à ce titre à contribuer à rendre le monde plus fraternel.

Pas seulement contribuer à rendre le monde plus *juste*. Cela, c'est le sens de la plupart des engagements diaconaux des chrétiens, partagés avec beaucoup. Mais contribuer à le rendre plus *fraternel*. La justice et la fraternité ne s'opposent évidemment pas. Elles s'articulent, cela va sans dire. Mais si nous repensons à ce désir éperdu de fraternité, si en effet c'est d'abord de fraternité dont nous manquons parce que « nous ne savons plus quel sens donner au fait de vivre ensemble », alors peut-être y a-t-il là une priorité, une urgence, pour nous à qui la fraternité est donnée en partage.

J'ouvrais mon propos en évoquant la soif de fraternité dans notre société ; je le clos en évoquant trois manières possibles de contribuer spécifiquement à rendre notre société un peu plus fraternelle : encourageons le dialogue laïque sur les sources de la fraternité, n'abandonnons pas la question de l'identité à d'autres, témoignons de l'Evangile de Jésus-Christ notre frère.

### Encourageons le dialogue laïque sur les sources de la fraternité

Puisque, dans notre partie du monde, la question majeure se déplace peut-être des *conditions* du vivre ensemble au *sens* du vivre ensemble, alors ne nous lassons pas de replacer cette question du sens au centre de nos conversations, de nos choix et de nos actions de citoyens. Portons cette question du sens, c'est-à-dire du « pourquoi » et du « pour quoi ». Portons cette question du « au nom de quoi », c'est-à-dire de la transcendance. Et portons-la de manière laïque.

Il y a des transcendants religieux, bien sûr. Mais il y a aussi des transcendants athées et des transcendants agnostiques qui peuvent avoir pour nom Histoire, Progrès, Révolution, Peuple et que sais-je. Notre souci ne doit pas être d'imposer l'une d'entre elles, mais de ne jamais se résigner à faire l'impasse sur ce dialogue entre transcendants. Car c'est ce dialogue qui maintient vive et centrale cette question qui, dans l'espace public et laïque, est

aujourd'hui à terre, et qu'il faut reprendre : qu'est-ce qui nous fait frères ?

Encourageons toutes les formes de dialogue sur ces questions. Et puisque les protestants que nous sommes sont sans doute un peu plus que d'autres attentifs aux risques de dérives trop religieuses de la foi, peut-être avons-nous une responsabilité un peu plus spécifique de passeurs, de facilitateurs de ce dialogue laïque.

Bien sûr, un des moyens d'encourager ce dialogue est de s'avancer, plus concrètement lorsque c'est possible, dans le dialogue interreligieux. Quelques unes de nos paroisses le font depuis longtemps. Beaucoup d'initiatives ont été prises après le 11 janvier. Ne les laissons pas sans lendemain. C'est le sens de l'appel à des jumelages entre communautés religieuses voisines, lancé par le Conseil national il y a quelques semaines, des jumelages tout simples et à géométrie variable, selon les possibilités et les besoins.

Encourageons le dialogue sur les sources de la fraternité, le dialogue laïque et plus spécifiquement quand c'est possible le dialogue interreligieux.

### N'abandonnons pas la question de l'identité à d'autres

Deuxième point d'attention concret pour contribuer à rendre cette société un peu plus fraternelle. J'ai dit tout à l'heure que la fraternité est l'identité qui nous est donnée. Etre chrétien, c'est être sœur, c'est être frère – de Jésus-Christ. La fraternité en Christ est une définition de la condition chrétienne. Elle est une manière de dire l'identité chrétienne.

La question de l'identité, c'est la question : qui sommes-nous ? C'est une question toute simple et immense. C'est une question première et jamais refermée. C'est une question individuelle autant que collective. N'abandonnons pas cette question de l'identité à d'autres.

En raison de jeux politiques, par des manipulations électoralistes, cette question est devenue depuis quelques années une sorte de marqueur du côté de l'extrême-droite. Ne nous y résignons pas. Ce n'est pas cette question qui est dangereuse, ce sont les jeux et les manipulations qui la pourrissent. N'abandonnons pas cette question de l'identité au nationalisme raciste, à la nostalgie d'une société qui n'a jamais existé, à un populisme qui voudrait se la

réserver. C'est une question que nous avons tous en partage.

De plus, pour nous, c'est une question directement en lien avec l'Évangile de Jésus-Christ : « Tous, écrit Paul aux Galates, vous avez été baptisés dans le Christ et vous êtes devenus semblables à lui. Il n'y a donc plus de différence entre les juifs et les non-juifs, entre les esclaves et les personnes libres, entre les hommes et les femmes. En effet, vous êtes tous un dans le Christ Jésus »<sup>9</sup>. Grâce à l'apôtre, nous savons désormais que cette question de l'identité n'est une question ni suspecte, ni honteuse. C'est même une question potentiellement libératrice, puisqu'elle conduit, en Christ, à relativiser tous les déterminants – religieux (juifs / non-juifs), sociaux (esclaves / personnes libres), biologiques (hommes / femmes, mot-à-mot : mâles / femelles), culturels et autres – relativiser tous ces déterminants qui prétendraient nous définir et nous assigner.

C'est donc une question qu'il faut reprendre, débattre et garder ouverte, si nous voulons contribuer à rendre ce monde un peu plus fraternel.

## Témoignons de l'Évangile de Jésus-Christ, notre frère

Enfin, et il est bon de terminer par cette évidence, notre manière spécifique de contribuer à rendre le monde non seulement un peu plus juste, mais d'abord un peu plus fraternel, ce n'est pas seulement d'encourager le dialogue laïque sur les sources de la fraternité, ce n'est pas seulement de maintenir ouverte la question de l'identité, c'est, j'allais dire tout simplement, d'essayer d'y témoigner de l'Évangile de Jésus-Christ.

Par la fraternité vécue en Église d'abord, car elle est ce qui donne crédibilité à notre témoignage. Nous pouvons donc nous réjouir sans arrière-pensées de nos accords, nous pouvons tenir ensemble nos désaccords et travailler à les réduire quand il le faut, tout cela ensemble, devant Dieu, grâce à Christ.

Dans cette fraternité et par elle, nous pourrions être mieux ensemble une Église de témoins, témoins de ce Jésus-Christ qui s'est fait le plus petit de nos frères<sup>10</sup>.

\*

Frères et sœurs, je vous ai invités, en ouverture de ce synode, à un parcours autour de la fraternité. Je vous ai proposé de voir successivement la fraternité comme une soif, une ressource, une identité, une question, une responsabilité.

Cette fraternité, nous l'avons reçue en partage. Partage en amont, car nous sommes constitués en frères et sœurs par Jésus, le Christ, qui nous apprend à dire ensemble à Dieu : « notre Père ». Partage en aval, car nous sommes envoyés comme frères et sœurs des humains, pour contribuer à rendre ce monde plus fraternel et les appeler à se découvrir enfants de Dieu.

Garder vive la conscience qu'en Jésus-Christ nous recevons la fraternité en partage, c'est une des manières d'être Église de témoins, au service d'un monde assoiffé de fraternité.

La fraternité en partage, c'est aussi cela, protester pour Dieu et protester pour l'Homme.

Laurent SCHLUMBERGER

<sup>1</sup> Danielle TARTAKOWSKY, auteure notamment de *Manifester à Paris, 1881-2010*, Champ Vallon, 2010, in : « Concordance des temps », France-Culture, le 21 février 2015.

<sup>2</sup> Pierre MANENT, *Réforme* n° 3590 du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

<sup>3</sup> François DUBET, *La préférence pour l'inégalité*, Paris, Seuil, coll. La République des idées, 2014.

<sup>4</sup> Jn 13, 35.

<sup>5</sup> Alain ARNOUX, *Vous avez dit évangélisation ?*, Lyon, Olivétan, 2014, pp. 27 s.

<sup>6</sup> Régis DEBRAY, *Le moment fraternité*, Paris, Gallimard, 2009, pp. 283 ss.

<sup>7</sup> Préambule et article 1 de la Constitution de l'Église protestante unie de France.

<sup>8</sup> 2 Co 5, 18-20.

<sup>9</sup> Ga 3, 27 s.

<sup>10</sup> Mt 25, 31-46.

## **4. Message du trésorier du Conseil national**

### **1. Introduction :**

La Commission des affaires générales a souligné dans son rapport la « complétude » du dossier, et je la remercie, mais elle a remarqué que certaines phrases et explications de ce dossier étaient « absconses » aussi je vais en premier lieu essayer d'éclaircir ces quelques points. Il se trouve que ceux-ci concernent les comptes 2014 et les changements intervenus dans le mode de gestion de la trésorerie, ce sera mon premier point et je me permettrais ensuite de développer deux autres aspects qui concernent particulièrement les budgets 2015 et 2016 : l'évolution du titre A et les financements extérieurs.

### **2. Le résultat 2014 et les mouvements de trésorerie**

Dans la page 2 du rapport du trésorier, la CAG a pointé la phrase suivante :

*« Cette augmentation liée au résultat de l'exercice ne traduit pas un enrichissement de l'Eglise protestante unie mais une évolution dans son mode de gestion et dans l'utilisation de ses réserves. »*

L'augmentation citée dans ce paragraphe concerne le bilan qui montre cette année 2014 une hausse de 3,2%. Il s'agit des comptes intégrés : régions et union, et l'excédent provient essentiellement des comptes de l'Union. Si on détaille le résultat 2014, voir annexe page 19, on notera les résultats positifs des régions et de l'Union : +19 972€ pour l'ensemble des régions et +161 778€ en exploitation et 1 865 637€ par l'Union en résultat financier et exceptionnel.

Ce résultat lié pour sa majeure partie à un résultat financier traduit une évolution de la gestion de notre trésorerie et de nos réserves. Nous avons en effet décidé de faire une lecture des différentes réserves financières détenues dans les comptes de l'Union, lecture veut dire, à mon sens, faire une vérification de l'affectation de ces réserves, des montants de trésorerie nécessaires à la gestion courante, de l'état des garanties conformes à nos engagements. Cette opération nous a conduits d'une part à réaliser des opérations de cession et de rachat sur les valeurs mobilières et à dégager des plus-values, comptables et non latentes, et d'autre part à réajuster, en le diminuant, le montant du fond de roulement.

Les sommes acquises : des plus-values pour environ 1,2M€ et des réserves de trésorerie de 1M€ ont permis de restructurer certains fonds dédiés comme le fonds « presbytères », de pouvoir doter le fonds témoignage et développement et de confirmer la garantie des retraites incluse dans le fonds « Allocations ».

Au-delà de ces interventions financières sur la trésorerie, il s'agit aussi de marquer que toutes les réserves constituées n'ont de valeur que dans leur affectation ou leur utilisation. Certes, comme toute institution nous devons constituer des réserves pour assurer le fonctionnement quotidien et se préserver des accidents et des aléas imposés par les conditions sociales et économiques de notre environnement. Mais ces réserves doivent être en premier lieu la garantie d'assurer nos actions, nos projets et globalement notre mission.

### **3. L'évolution du titre A et les perspectives 2016**

Dans la gestion des régions, trois éléments sont en jeu : le titre A des régions, le titre B concernant les salaires et charges des ministres et les contributions des Eglises locales.

Sur ce dernier point, et dans la suite des décisions du synode d'Avignon, les conseils régionaux ont relancé les équipes d'animation financière et nous avons mis en place la campagne nationale pour le don et le don en ligne. Le titre A entre l'exercice 2013 et la prévision 2016 a diminué de 2,1% et la contribution des régions passe sur la même période de 6 163 966€ à 5 962 100€ soit une baisse de 3,27%.

Deux éléments nouveaux dans la présentation du budget 2015 de l'Union :

- Dans le chapitre « Ministres » la suspension de la dotation à la garantie retraite votée en 2014 qui devient effective sur ce projet de budget
- Le chapitre « Animation et services » tient compte de :
  - le préfinancement de « Protestants en fête 2017 » et de l'AG de la FLM en 2016
  - la prise en charge du poste de Webmestre, la diffusion gratuite de « Ressources » et une dotation à Olivétan pour son développement.
  - le financement des prestations spécifiques réalisées au bénéfice des associations culturelles locales (informatique de gestion, paie,...)

Globalement le budget 2015 ne sera à l'équilibre qu'avec un prélèvement sur la réserve générale de 77.481€ L'esquisse de budget 2016 a été préparée en tenant compte d'une hypothèse de révision des rémunérations de 0,5% et demande, à ce jour, une participation de l'Union de 151941€ sous réserve que la proposition de contribution 2016 des régions soit retenue par le synode.

Mais la perspective 2016 requiert de notre part une attention supplémentaire. En effet nous devons nous réjouir (ou pas, c'est selon) de constater en 2016 la conjugaison des deux effets suivants :

- un effectif d'étudiants en master 1 important (> 12)
- un faible départ à la retraite des ministres

Et par conséquent se pose la possibilité d'accueillir 4 ou 5 postulants en plus que le pourvoi de postes budgété. Cette situation, avec l'incertitude du nombre de départs à la retraite pourrait se reproduire jusqu'en 2018-2019. Ceci aurait pour conséquence une augmentation du titre B de l'ensemble des régions d'environ 100 à 150000€ chaque année.

Plusieurs suggestions pour assumer cette augmentation sans modifier la structure actuelle des budgets des régions et autoriser une nouvelle expression de la solidarité entre les régions :

- Constituer un fonds « ministres » à partir des excédents correspondants à des postes non pourvus. Ce fonds pourrait être soit régional soit national pour permettre une redistribution entre les régions le moment venu,
- Considérer que le prélèvement sur la réserve générale fait par l'Union pour équilibrer le budget serait plus justifié pour permettre un pourvoi supplémentaire de postes, ceci supposant que le Titre A soit totalement couvert par les régions.
- Une solution mixte.

Une étude plus approfondie devra être faite pour approcher cette nouvelle réalité.

#### **4. La fin des financements extérieurs et ses incidences**

Depuis plusieurs années, l'Eglise réformée et ensuite l'Eglise protestante unie a bénéficié d'un soutien financier important venant de la Fondation pour les Institutions Protestantes Européennes (FIPE), Fondation de droit suisse. De nombreuses entités proches ont aussi par notre intermédiaire bénéficié des dons de cette Fondation. En 2013 l'engagement de la FIPE était de 1,5 M€ dont près d'1M€ pour l'Epudf.

Plusieurs projets sont concernés par les dons de ce donateur : les Equipes pastorales missionnaires dans la région Est, le grand Kiff en 2016, Ecoute- Dieu nous parle, la préparation de 2017, la mission en Centre-Bretagne et d'autres... En 2014 le donateur s'est engagé sur plusieurs projets dont les EPM pour l'année 2014, 2017.. mais a fait savoir que sa structure interne se modifiant, il ne prendrait plus d'engagement nouveau.

Cette nouvelle donne impose une révision de nos modes de financement des projets de développement, nos amis bénéficiaires de ces dons ont déjà été avertis de ce changement et pour notre part, une révision des budgets s'impose car nous ne pouvons compter pour la quasi-totalité de nos projets que sur nos propres forces.

Cette situation nouvelle renforce les principes défendus lors du synode d'Avignon : élargir la base des fidèles et des donateurs au sein des Eglises locales, mieux utiliser l'argent reçu, poursuivre et intensifier les occasions de mutualisation, accentuer les efforts de solidarité entre les paroisses et les Eglises locales, entre les régions.

Denis RICHARD



## 5. Aumônerie

Méditation du vendredi 15 mai

### **Le combat de Jacob**

Jacob, homme de toutes les bénédictions ! Plus que tout autre patriarche, il les accumule ! Il les exige, il les demande. Il y a eu :

- celle qu'il a usurpée, ce droit d'aînesse qui lui donne richesses et domination ... bénédiction par la richesse et l'avoir.
- celle qu'il a entendue lorsque fuyant la terre de Canaan, il voit l'échelle montant jusqu'aux cieux : bénédiction qui lui assure une descendance nombreuse à la suite de celle reçue par Abraham... bénédiction par la lignée.

Richesses et descendance : c'est tout ce qu'un homme peut désirer terme de biens ; tout ce qui fait preuve qu'il est un homme béni des dieux...

- Et voici la troisième bénédiction, non plus celle du père, non plus celle du Seigneur-Dieu, mais une bénédiction qui se déroule à ras d'histoire, dans l'horizontalité d'un voyage de retour, et d'une rencontre avec le frère ennemi.

Nous sommes en régime d'affrontement. Le langage est guerrier. Il s'agit de camps qui s'affrontent. Et cela dès les premiers mots, avec le nom du lieu « Mahanaïm » - que l'on peut traduire : « les deux camps ».

Ce climat d'affrontement se déroule **de nuit**.

Une nuit épaisse qui transpire la peur.

En Jacob, deux visages s'affrontent :

- Celui de son frère menaçant,
- Celui de son Dieu **qui doit tenir** sa promesse puisqu'il est celui qui a béni ! (même si, de fait, Jacob y a beaucoup mis du sien pour acquérir ces bénédictions)

Mais lui, dans cette nuit, s'éprouve faible, petit... et couard. Il lui faut donc amadouer le frère par des présents. Il fait passer devant lui des petits paquets de biens : ses troupeaux, et ses enfants ! S'il est si riche, c'est qu'il est béni. Et la bénédiction devient ici protection, une sorte de talisman...

Et lui, Jacob, se tient **DERRIERE** !!! prudent Jacob !

Mais ce faisant, voilà qu'il passe lui-même de la richesse au dépouillement. ...

Et il reste seul, il reste à nu. C'est un passage obligé pour tout cheminement de la foi.

Voici l'heure du combat : de nuit encore.

De nuit parce qu'il ne connaît pas l'adversaire

De nuit parce que la peur continue de le dominer...

De nuit, parce que, avec ses biens et ses enfants, il a fait passer de l'autre côté du torrent tout ce qu'il savait, ou croyait savoir de Dieu.

De nuit parce que en cette heure il est sans Dieu.

Et au terme de la nuit :

Ni vainqueur, ni vaincu, mais deux êtres qui ont lutté dans la poussière. Et puis ce coup de pied, cette blessure infligée.

Suit alors un curieux dialogue: « l'ange demande : laisse-moi aller car l'aurore se lève »

La nuit s'achève. Le jour se lève. La peur se lève. Et Jacob se fait demandeur. « je ne te laisserai pas aller que tu ne m'aies béni »

Blessé, Jacob demande une bénédiction.

Cette bénédiction est une bénédiction qui n'ajoute rien : Elle se pose sur une blessure, sur un manque, sur quelque chose qui a été en quelque sorte retranché, retiré. Elle se pose sur une vulnérabilité intériorisée. Plus encore, la blessure devient le signe et la condition de la bénédiction. Une bénédiction qui n'est plus sur l'avoir, ou sur la descendance, mais sur le manque et dans la fragilité enfin consentie.

Cette 3<sup>e</sup> bénédiction est la bonne ! Jacob, le blessé-béni reçoit une identité nouvelle, inscrite dans sa chair. Une identité non plus dans son avoir, non plus dans sa descendance, mais dans sa chair. Non pas que cette bénédiction annule les deux autres. Elle les parachève, les résout et les accomplit. Car en vérité, toute la saga de Jacob est une histoire de bénédictions successives, toutes nécessaires. La question posée est celle de l'accompagnement de ces bénédictions. Non pas seulement l'accompagnement vers une bénédiction, mais l'accompagnement des bénédictions successives qui peu à peu font leur œuvre de transformation de l'être. Cette transformation se laisse percevoir jusque dans le vocabulaire du texte : Jacob n'est plus dans la plainte, dans la peur, dans le « je suis trop petit ». Il s'écrie : « j'ai vu Dieu face à face ». A sa hauteur d'homme blessé il est à hauteur de Dieu. Car notre Dieu est un Dieu à hauteur d'humanité.

Jacob est debout, à hauteur d'homme ; il rejoint les siens, les organise en groupes pour s'avancer vers Esaü. Mais maintenant, - preuve de ce changement dans l'être de Jacob- Jacob-Israël passe DEVANT ! Debout, boiteux et devant ! Lui qui s'est battu dans la poussière, se prosterne dans la poussière. Libre et boiteux, il peut libérer Esaü de sa propre violence. Et ils se rencontrent l'un l'autre, face à face, à hauteur d'hommes, c'est-à-dire à genoux, dans la poussière, là où l'on rencontre véritablement son frère. Alors la réconciliation se produit, dans cet abaissement.

Dans l'aube incertaine d'un jour nouveau un autre visage se profile, en filigrane. Celui qui s'est relevé d'entre les morts, toujours blessé, nous rejoint ce matin dans nos peurs, et nos luttes. Il nous salue : « La paix soit avec vous ! » Amen.



Vézelay, détail

Méditation du samedi 16 mai  
**La Samaritaine**

Hier nous méditons le combat de Jacob, ce long chemin de la bénédiction première jusqu'à la blessure-bénédiction, car la bénédiction se vit en chemin. Et elle demande d'être accompagnée.

Quel rapport avec la Samaritaine ?

D'abord un lieu, le puits de Jacob.

Mais surtout un contraste riche de sens. La nuit et le jour :

Le chemin de Jacob s'effectuait dans la nuit jusqu'à ce que pointe l'aurore.

Pour la Samaritaine, tout se passe en plein midi, à l'heure où le soleil à son zénith écrase tout de sa lumière.

Pour elle, pas d'ombre qui mette en perspective ;

pas d'ombre portée qui restitue une profondeur.

Seulement une lumière aveuglante, telle que tout est rendu obscur par trop de clarté.

Ce trop de clarté fait l'affaire de la femme. Elle s'y dissimule.

Ce trop de clarté écrase la vérité, l'aplatit et la rend invisible, incompréhensible.

Le récit de la Samaritaine pourrait être lu sous cet angle : restituer les ombres de la vie pour en faire jaillir la Source. Tout se passe comme s'il fallait creuser à nouveau le puits pour désensabler la Source.

Le texte grec parle successivement de la Source, et du puits.

Celui qui se tient près de **la Source**, c'est Jésus. La femme vient au puits cherche l'eau quotidienne.

Deux images se superposent :

- l'eau jaillissante (littéralement bondissante) de l'Esprit signifié par l'heure qui est advenue, ce présent de la rencontre, ce *kaïros*
- Et le puits, cette longue construction de l'homme, tout au long de la tradition qui va des patriarches, aux prophètes, et à l'attente à l'attente d'un messie. La lenteur d'une histoire humaine...

Ces deux images se tissent l'une l'autre, tout au long du récit. Il faut la tradition pour canaliser la Source ; mais il faut que la Source reste vive pour ne pas devenir une eau stagnante au fond d'un puits mort.

Le magnifique dialogue qui s'instaure, entre la femme et Jésus, amène peu à peu celle-ci à dévoiler sa véritable soif, un désir qui n'est plus seulement d'eau, mais d'adoration en esprit et vérité.

Pour se faire, le dialogue creuse peu à peu des zones d'ombres dans la lumière écrasante de midi.

J'en distingue trois :

- 1° zone d'ombre restituée : la mention des 5 maris signe du désordre d'une vie personnelle. Mais plus encore, elle est le signe d'un désordre social et culturel. En effet, les commentateurs reconnaissent dans cette mention des 5 maris, une allusion aux cinq idoles que les Samaritains avaient adoptés lors du schisme en 721 et de l'invasion de la Samarie par l'Assyrie. Plus profond que le désordre personnel, Jésus débusque le désordre social dont la situation de la femme est le symptôme.  
Ceci est tellement d'actualité. De nombreux courants de nos sociétés, dont nos choix personnels portent les indices, témoignent des images/idoles que nous ne cessons de nous fabriquer, ou encore dont nous avons besoin pour tenter de saisir Dieu... ces idoles nous font souvent perdre le sens, c'est d'ailleurs leur rôle ! A quel combat spirituel sommes-nous convoqués aujourd'hui pour débusquer les idoles et laisser advenir le vrai Dieu ?
- 2° zone d'ombre : Le lieu du culte : où faut-il adorer -ici ou à Jérusalem ?-  
Le lieu de culte lorsqu'il est un lieu géographique identifié, à l'exclusion des autres lieux, devient le signe de l'exercice d'un pouvoir souvent exclusif, voire violent.  
Ces lieux, pour nécessaires qu'ils soient, ne tiennent pas leur légitimité par eux-mêmes. Ils ne sont légitimes que d'être habités par des êtres au cœur désirant, animés de l'intérieur par l'Esprit et la Vérité de Dieu. Bref des cœurs qui sont temples de l'Esprit et de la Vérité de Dieu, des cœurs qui ne se chosifient pas dans des traditions dépourvues de vie, mais qui deviennent libres dans l'Esprit et la Vérité, ouverts à la communion.

- 3° zone d'ombre : « Je sais qu'un Messie doit venir »... «Savoir qu'on attend ! » Savoir qu'il y a quelque chose à attendre... et s'installer dans ce savoir : C'est autre chose que d'attendre activement. C'est autre chose que de veiller, d'être en état de vigilance pour être prêt à accueillir et reconnaître le passage du Christ, dans le présent. « Je le suis moi qui te parle ! »  
L'épître aux Colossiens a une magnifique expression : « tenez-vous à la prière, **qu'elle vous garde sur le qui-vive** dans l'action de grâce »  
Etre prêt pour le kairos, ce temps qui surgit ... il ne s'agit pas de l'enfermer dans un savoir, mais de se tenir disponible pour le reconnaître.

Ces trois zones d'ombres identifiées font bondir la femme hors de son enfermement.

Elle laisse sa cruche, court au village :

Elle va à la rencontre de ceux dont elle se cachait.

Elle va à la ville, elle parle de ce qu'elle est, et de la rencontre qu'elle vient de faire.... Elle retrouve une relation d'altérité. Plus encore, elle devient témoin. « Il m'a dit tout ce que j'ai fait ».

Elle est témoin d'une rencontre, du travail d'une Parole qui lui a restitué ses ombres, la profondeur de sa blessure qui n'est plus une faute, mais une vérité visitée par le Christ.

Ce travail l'a amenée en quelque sorte à l'heure de l'aurore, c'est-à-dire à l'heure du face à face avec le Christ ressuscité.

**Car le Christ ne se donne que dans le clair-obscur de l'aube.**

J'aime ce Christ qui par touches successives restitue l'ombre et la profondeur à la superficialité trop évidente.

J'aime ce Christ qui par touches successives conduit la femme à considérer les zones d'ombres de sa vie, à les nommer, les exposer au Face à face.

Son témoignage dira tout à la fois l'ombre et la présence.

Elle est, elle aussi, à l'aube naissante d'une vie jaillissante.

Et nous ? Oserons-nous nous tenir dans ce clair-obscur, où les évidences gardent leur mystère ? où la vérité d'un être à accompagner est portée tout autant par sa lumière que par ses ombres ?

Dans cette aurore nous pouvons demeurer, dans la foi. C'est là que le Christ ressuscité se tient avec nous, et nous dit : « la paix soit avec vous ! »

Amen



La Samaritaine



## **Prière d'ouverture de la séance du dimanche matin, 17 mai**

« Comment ta volonté, Seigneur Jésus, se fait-elle jour dans l'opacité de nos esprits ?  
Comment peut-on dire : cette chose est bonne plutôt que celle-là ?

Eclaire-nous,  
Mène-nous au point de lumière où s'illumine les pas.

Parais au rivage des choses comme tu es apparu aux disciples après la nuit infructueuse.

Dis-nous la parole qui libère de l'errance et de l'incertitude.

Ne nous laisse pas trop longtemps au carrefour des possibles, mais fais résonner à nos oreilles la voix qui dit :  
« c'est ici le chemin, marchez-y. »

Donne-nous alors le vouloir ferme et stable de mener à bien cette unique parole, sans plus nous écarter d'elle,  
Telle une piste infime au milieu du désert.

Amen

( *Règle de Reuilly* )

## Culte de clôture du Synode National, célébré au temple de Sète

### **Accueil- Salutation**

#### **Invocation :**

Enfants de Dieu, louez le Seigneur !  
Vous qui l'aimez : réjouissez-vous !  
Vous qui l'aimez : la paix soit avec vous,  
Au Nom du Père, du Fils et du Saint Esprit ! Amen !

#### **Parole de grâce et d'absolution :**

Heureux l'homme pardonné de son péché, acquitté de sa faute !  
Heureux l'homme à qui le Seigneur ne tient pas rigueur de ses torts, et dont l'esprit est sans fraude.  
Le Seigneur est pour lui un refuge dans la tempête.  
Il le garde à l'heure de l'angoisse. Il lui inspire des chants de liberté.  
Que le Dieu Tout-Puissant nous fasse miséricorde:  
le Père, le Fils et l'Esprit, en ce jour et pour toujours. Amen !  
(Psaume 32, 1-2;7, dans "De fête en fête")

#### **Prière de repentance :**

Marche avec nous, Seigneur, sur le chemin de la Résurrection;  
pardonne-nous notre égoïsme et apprends-nous à partager notre pain avec tous ceux qui font route avec nous.  
Marche avec nous, Seigneur, sur le chemin de la Résurrection; pardonne notre lenteur à comprendre ta volonté et apprends-nous à lire les Écritures avec tous ceux qui font route avec nous.  
Marche avec nous, Seigneur, sur le chemin de la Résurrection; pardonne-nous, lorsque nous sommes tournés sur nous-mêmes et apprends-nous à découvrir ton Visage dans tous ceux qui font route avec nous.  
Marche avec nous, Seigneur, sur le chemin de la Résurrection;  
pardonne-nous notre manque d'espérance et quand le soir descend en notre cœur, rends-le tout brûlant du feu de ta Présence.  
Ta résurrection nous révèle que l'amour est plus fort que la mort.  
O Christ ressuscité, donne-nous de vaincre la mort en partageant ton amour, avec tous ceux qui font route avec nous.  
Exauce-nous, Seigneur Jésus. Amen.

#### **Prière d'illumination :**

Prions:  
Père miséricordieux, fais grandir en nous le désir de chercher premièrement ton Royaume de justice.  
Accorde-nous force et persévérance, afin que nous y parvenions à la suite de Jésus Christ, ton Fils, notre Seigneur.  
Amen.

#### **Lectures : Genèse 32, 1-4 ; 14-32 ; 33, 1-4 / Jean 4, 4-26 ; 28-29**

#### **Prédication : « Etre blessé être béni ; la parole libérée »**

Au long de ce synode, ces deux textes nous ont accompagnés durant les moments de méditations quotidiennes. Aujourd'hui, au risque de redites, et je vous prie de m'en excuser, je voudrais croiser ces deux visages : Jacob et la Samaritaine.  
Le livre de la Genèse est le livre des bénédictions.

L'Évangile est le livre qui fait de nous des témoins.

### **Une tension féconde :**

Ces deux récits sont liés, comme mis en tension par un contraste, à l'image de nos vies !

L'un se déroule de nuit, l'autre sous le soleil écrasant de midi.

Jacob traverse l'épreuve de la nuit, d'un combat étrange jusqu'à ce que dans l'aube naissante, il soit blessé-béni et debout.

La femme samaritaine, se cache dans trop de lumière, quand l'absence d'ombre annule toute profondeur, et toute vérité. Jésus, par ses demandes l'amène à dévoiler ses ombres, à se réconcilier avec elle au point de devenir témoin. Elle est ramenée à ce clair-obscur qui dit la vérité de l'être.

### **I / Jacob, le blessé-béni !**

Jacob, l'homme de toutes les bénédictions ! Plus que tout autre patriarche il les accumule. Rappelez-vous :

- La bénédiction donnée par Isaac qui lui assure richesses et puissance.
- la bénédiction de la part du « Dieu d'Abraham, et d'Isaac » - ce n'est pas encore son Dieu- lorsqu'il s'enfuit et qui lui assure une descendance.

Richesses et descendance : tout ce qu'un homme peut recevoir en terme de biens et qui le désigne comme un homme béni des dieux...

Aujourd'hui encore, certaines théologies se développent, nous le savons bien, autour de ces « preuves » de la bénédiction... mais est-ce suffisant ?

Et voici la troisième bénédiction : non plus celle du père, non plus celle du Dieu des pères, mais une bénédiction qui se donne à ras d'histoire, dans l'horizontalité d'un voyage de retour.

Malgré ces premières bénédictions, Jacob est terrassé de peur.

Il va risquer les signes de ses bénédictions pour apprivoiser le frère ennemi.

Par petits troupeaux, par petits groupes il envoie ses richesses et sa descendance en avant de lui, vers Esäü.

**Et lui reste DERRIÈRE.** A l'abri!

Je m'interroge : de quelle image de Dieu est-il donc habité ? Est-ce un Dieu pourvoyeur de bienfaits, et qui se doit de protéger son obligé ?

En Jacob se combattent deux visages trop forts pour lui : celui d'Esäü, qui se dresse menaçant, et celui du « Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, ».

Un Dieu qui n'est pas **encore** « le Dieu de Jacob ». Il faut la traversée de la nuit.

### **La nuit du combat.**

De nuit parce qu'il ne connaît pas l'adversaire

De nuit parce que la peur continue de le dominer...

De nuit, parce que, avec ses biens et ses enfants, il a fait passer de l'autre côté du torrent tout ce qu'il **savait**, ou croyait savoir de Dieu.

De nuit parce que en cette heure **il est sans Dieu.**

Cet appauvrissement le conduit à rester **SEUL, nu, dépouillé.**

Cette condition de dépouillement, et de solitude est le passage étroit et obligé du chemin.

Deux hommes se roulent dans la poussière.

« Jacob ignore qui est cet adversaire.... Si la force de cet adversaire était sans limite, il ne demanderait pas à Jacob : 'laisse-moi aller, car l'aurore est levée...'. Et Jacob ne veut pas.

L'homme cède. Il le blesse et le bénit dans un même mouvement.

Et il lui donne un nom : « Israël ».

Ni vainqueur, ni vaincu, donc. Mais un « blessé – béni » qui reçoit un nom nouveau.

Ce nom nouveau donné à Jacob est à juste titre intrigant. Alors que Jacob voulait connaître le nom de Dieu, voici qu'il porte Dieu **dans** son nom : Israël. Jacob connaît désormais Dieu qui n'est pas tout puissant.

Il connaît son Dieu qui, lui-même se laisse atteindre par l'homme ; un Dieu vulnérable, dont la vulnérabilité s'inscrit dans l'homme.

L'aurore se lève, Jacob y voit clair. Il s'écrie : « j'ai vu Dieu face à face.... ».

A sa hauteur d'homme blessé- béni il est à hauteur de Dieu.

**Car notre Dieu est un Dieu à hauteur d'humanité.**

S'opère alors un mouvement inverse. Jacob blessé-béni peut traverser le gué. Par petits troupeaux, par petits groupes Jacob envoie ses biens et sa famille vers Esäü.

Et lui dans cette aurore, ne reste pas DERRIERE. **Il marche DEVANT.**

Blessé-béni, debout, et libéré de ses peurs, il peut aller à la rencontre de son frère. Il se prosterne dans la poussière, comme il s'est battu dans la poussière. Libre, il libère Esau de sa propre violence. Ils se reconnaissent frères.

### **Conclusion :**

Le chemin de la bénédiction a transformé Jacob, et aussi l'image de Dieu qu'il se faisait.

Qu'est-ce à dire ? Une bénédiction n'est pas un acte ponctuel. Elle s'inscrit dans un chemin, une histoire, souvent chaotique.

La bénédiction, elle advient dans l'humain ; elle chemine dans l'humain, elle le transforme, le modifie.

La bénédiction : un chemin de blessure assumée et de liberté accueillie.

La bénédiction : un chemin ouvert à la réconciliation, avec Dieu et avec lefrère.

En église- ce chemin de la bénédiction implique un accompagnement. Il demande la présence fraternelle qui tente d'explicitier les méandres de la vie par lesquels la promesse de Dieu se glisse comme une source pour jaillir en mouvement de grâce, de pardon et de réconciliation, bref en mouvement d'humanisation toujours en devenir.

### **Deuxième visage :**

La Samaritaine : à l'inverse du récit de Jacob, tout se passe en plein midi, à l'heure du soleil écrase tout de sa lumière. Pas d'ombre qui mette en perspective ; pas d'ombre portée qui donne la profondeur à la vie. Une lumière littéralement aveuglante.

**Il faut restituer de l'ombre à cette trop grande clarté.** Ce récit peut être lu sous cet angle : restituer les ombres de la vie pour en faire jaillir la Source.

**Mais tout d'abord, soulignons le chemin. Il fallait** que Jésus passe par la Samarie. Ce n'était pas l'obligation têtue du GPS qui répète inlassablement l'itinéraire imposé.

Une urgence intérieure habite le Christ. Dans cette nécessité impérieuse du Christ passant par la Samarie, nous pouvons aussi lire la nécessité impérieuse qui nous est adressée de passer par des chemins que nous n'aurions pas choisis. Des rencontres que nous n'aurions pas choisis, des événements que nous n'aurions pas choisis, des gestes et des accompagnements que nous n'aurions pas choisis.

Et si l'Évangile passait par là ? et si l'Église était aujourd'hui appelée à passer par là ?

Au bord du puits/source (l'évangile emploie les deux termes) survient alors un dialogue à bâtons rompus. Si le récit de Jacob était quelque peu avare en paroles, ici, la femme est volubile. Comme la lumière est trop crue, la parole est abondante.

Jésus amène la femme à dévoiler sa soif véritable et son désir le plus profond. Il met le doigt sur ces zones d'ombres, comme pour lui restituer sa véritable vie en sa profondeur.

J'en vois trois :

- 1 : le désordre personnel, symptôme du désordre social : Les 5 maris désignent un désordre personnel certes. Mais plus encore, ils désignent le désordre social qui traverse la Samarie. Ils désignent les cinq idoles que les Samaritains vénéraient depuis l'invasion par l'Assyrie. Un désordre personnel donc, symptôme d'un désordre de la société dans laquelle elle vit.

Quelle actualité ! Nous ne pouvons pas nous extraire des ambiguïtés qui traversent nos sociétés. Elles ont leur répercussion dans nos vies. C'est inévitable. Mais nous pouvons tenter de discerner, au-delà de la lumière aveuglante des évidences, les ombres qu'elles recèlent et qui dévoilent les mouvements idolâtres qui les mènent et les soifs d'authenticité qui les habitent.

Il y a un appel à la vocation prophétique de l'Église, au sens où elle doit discerner et dénoncer ces mouvements idolâtres qui traversent nos sociétés.

- 2/ L'opposition des chapelles.... La femme, en opposant Jérusalem au Garizim souligne toute la violence qui peut être contenue dans l'opposition des chapelles ! Lorsqu'on assigne à résidence l'expression de la foi, la violence et le déni de l'autre sont aux portes. Ni Jérusalem, ni le Garizim. Ni cette chapelle, ni cette autre... Le véritable culte ne peut être vivant qu'en faisant d'un cœur désirant, le temple véritable de l'Esprit et de la Vérité de Dieu.

Il y a un appel à la vocation liturgique et célébrante de l'Église, afin que sa prière porte signe de la vie surabondante du Christ pour tout être qui vient à elle.

- 3 / **Savoir** que quelqu'un viendra. Un savoir qui prend le pas sur l'attente vigilante. Un savoir qui obture l'ouverture à l'instant, au *kaïros* ! Jésus déloge la femme de ce savoir, pour l'ouvrir à son présent, qui se révèle être l'instant de la Présence du Christ.  
Ne sommes-nous pas parfois tellement installés dans une attente, qu'elle nous empêche d'être présent à l'instant où résonne la voix : « Je le suis, moi qui te parle ! ».  
Il y a un appel à la vocation diaconale de l'Eglise. La diaconie est cette qualité de présence au temps présent. Elle reconnaît le Christ dans celui qui est là, le pauvre, l'exilé, le demandeur de tous ordres que ce soit d'asile, d'écoute, de geste, de soutien...

La Samaritaine a laissé peu à peu le Christ désigner ses ombres, -qui sont nos ombres-. Non pas pour les condamner, mais pour les intégrer dans la vie. Elle bondit hors de ces zones d'ombres enfin reconnues. Elle court vers le village :

« Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait. Ne serait-il pas le Christ ? »

La voici témoin, évangélisatrice avant l'heure, d'un Messie qui a réconcilié pour elle les différentes dimensions de sa vie.

Libérée par une vérité qui ne peut se lire que **dans le clair-obscur d'une aube naissante**.

Elle est maintenant dans une juste relation à Dieu et à ses semblables, retrouvant sa place au cœur du village, de la société humaine.

Le village tout entier, la communauté toute entière en est transformée, évangélisée.

### **Conclusion :**

La mise en lumière des failles dans la vie de cette femme, à l'ombre de la Parole, ressemble fort à la blessure de Jacob. Si la blessure de Jacob est le lieu de la bénédiction reçue, la vérité dévoilée au cœur de la femme est le lieu d'une source qui témoigne de Celui qui donne la vie en abondance.

L'un et l'autre portent en portent témoignage :

Pour Jacob, ce nom est inscrit dans son nom et dans sa chair.

Pour la Samaritaine, l'ouverture à sa part d'ombre lui permet de répercuter la question, « ne serait-il pas le Christ ? »

L'Eglise aujourd'hui est ce lieu de témoignage. Elle est blessée, elle est imparfaite, elle est fragile. Mais elle n'a rien moins que l'Esprit Saint, l'Esprit de Jésus Christ.

Il lui faut passer par des Samarie improbables, pour aller la rencontre de ceux et celles qui se cachent dans une trop aveuglante clarté. Il lui faut ouvrir pour eux la Source jaillissante de la Parole qui dit la vérité et la vie.

Elle se doit d'accompagner le long chemin de bénédiction dans des êtres qui cherchent à recevoir leur identité véritable, celle de fils et de filles de Dieu, de frères et de sœurs du Christ et en Christ.

Que le Seigneur nous bénisse en ces chemins.

Amen

### **Confession de la foi :**

Nous croyons en Dieu le Père.

Il nous a créés, nous et toutes les créatures, pour nous faire vivre ensemble à sa gloire

Nous croyons en Dieu le Christ, notre Seigneur, venu parmi nous pour partager et sauver notre vie. Il nous a aimés jusqu'à la mort ; il est vivant et donne un sens à notre espérance.

Nous croyons en Dieu le Saint-Esprit. Il œuvre dans le monde, anime l'Eglise et l'envoie annoncer l'Évangile jusqu'aux extrémités de la terre.

Amen !

### **Liturgie d'accueil des nouveaux pasteurs**

### **Offrande**

### **Liturgie de sainte cène**

**Envoi (Règle de Reuilly) :**

Servez le Seigneur  
servez le temps présent  
soyez attentives, attentifs à ce temps  
soyez une bénédiction  
pour les hommes et les femmes de ce temps.

Bénissez le Seigneur  
bénissez les hommes et les femmes de ce temps.

Bénissez et ne maudissez pas,  
réjouissez-vous avec ceux  
qui se réjouissent,  
et pleurez avec ceux qui pleurent.

Servez le Seigneur  
faites le bien  
devant les hommes de ce temps  
avec les hommes de ce temps.

Ne vous laissez pas vaincre  
sous le mal de ce temps  
mais surmontez le mal par le bien.

D'un esprit fervent, servez le Seigneur !

**Bénédition :**

Que l'Esprit Saint survienne sur vous !  
Qu'Il vous fasse témoins du Christ vivant auprès et au loin !  
Qu'Il soit en vous l'Esprit du Père et du Fils,  
lui qui est force et consolation !                      Amen !